

Compte-rendu

Ateliers énergie-climat

12 avril 2012





Sommaire

I Contexte	5
I.1 Qu'est-ce qu'un Plan Climat Energie Territorial [PCET] ?	5
I.2 Pourquoi une démarche PCET Cornouaillaise	5
I.3 Programme de la journée	6
II Introductions	7
II.1 Bernard Pognant - Président de Quimper Cornouaille Développement	7
II.2 Jean-Claude Sacré - Elu référent énergie à Quimper Cornouaille Développement	8
III Pourquoi un PCET ?	9
IV Profil Climat Energie de la Cornouaille	11
V Echanges avec la salle	17
VI Organisation des ateliers	21
VII Atelier 1 : Habitat et urbanisme	23
VII.1 Participants	23
VII.2 Chiffres clés du secteur	23
VII.3 Axes de travail	26
VII.4 Témoignage	26
VII.5 Propositions d'actions	30

VIII Atelier 2 : Produits agricoles et leurs transformations	31
VIII.1 Participants	31
VIII.2 Chiffres clés du secteur	31
VIII.3 Axes de travail	34
VIII.4 Témoignage	35
VIII.5 Propositions d'actions	36
IX Atelier 3 : Mobilité durable	37
IX.1 Participants	37
IX.2 Chiffres clés du secteur	37
IX.3 Axes de travail	40
IX.4 Témoignage	41
IX.5 Propositions d'actions	42
X Atelier 4 : Transports de marchandises	43
X.1 Participants	43
X.2 Chiffres clés du secteur	43
X.3 Axes de travail	45
X.4 Témoignage	45
X.5 Propositions d'actions	50
XI Synthèse des axes de travail prioritaires	51
XII Conclusions	52

I Contexte

I.1 Qu'est-ce qu'un Plan Climat Energie Territorial [PCET] ?

Un Plan Climat Energie Territorial [PCET] est, au même titre qu'un agenda 21, un projet territorial de développement durable, mais sa finalité première est **la lutte contre le changement climatique**. Ainsi, au-delà des obligations réglementaires, les Plans climat énergie territoriaux doivent permettre d'apporter une réponse locale au problème mondial du réchauffement climatique. Ils visent deux objectifs :

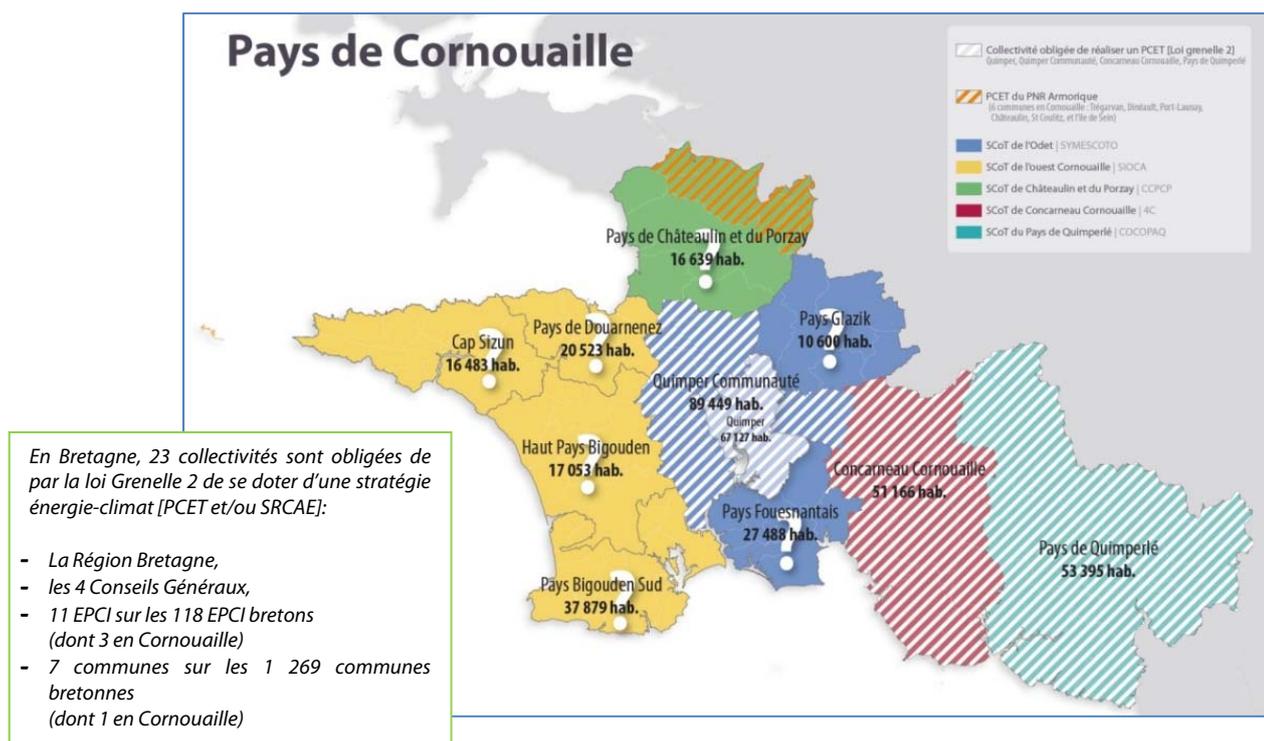
- Limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de diminuer de 75% (facteur 4) à l'horizon 2050. C'est le but de la **politique d'atténuation**.
- Parallèlement, puisque le constat que des changements climatiques sont enclenchés et que leurs impacts ne pourront plus être intégralement évités, même avec des objectifs d'atténuation ambitieux, il s'agit de réduire la vulnérabilité du territoire face à cette nouvelle donne. C'est le but de la **politique d'adaptation**.

Les PCET doivent être construits en cohérence avec le Schéma Régional Climat Air et Energie [SRCAE] co-élaboré au niveau régional par la Préfecture de Région et le Conseil Régional.

I.2 Pourquoi une démarche PCET Cornouaillaise :

Le contexte énergétique breton, notamment de notre dépendance énergétique, a convaincu les élus cornouaillais de la nécessité de mener des actions en faveur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables. Pour cela, en sus des actions menées par chacun sur son territoire, un service énergie de conseils pour les particuliers et les collectivités a été créé en 2008 à l'échelle cornouaillaise.

Les émissions de gaz à effet de serre étant indissociables des consommations d'énergie, la question du changement climatique est naturellement apparue comme une problématique à co-traiter avec l'énergie. La promulgation de la loi Grenelle 2, avec l'obligation de réaliser un PCET pour les territoires de plus de 50 000 habitants (la CC du Pays de Quimperlé ; Concarneau Cornouaille Agglomération, la CA de Quimper communauté et la ville de Quimper) a renforcé cette vision et encouragé la réflexion naissante au niveau du territoire. Ainsi, dans un souci de cohérence territoriale, les élus ont décidé d'initier une démarche à son échelle.

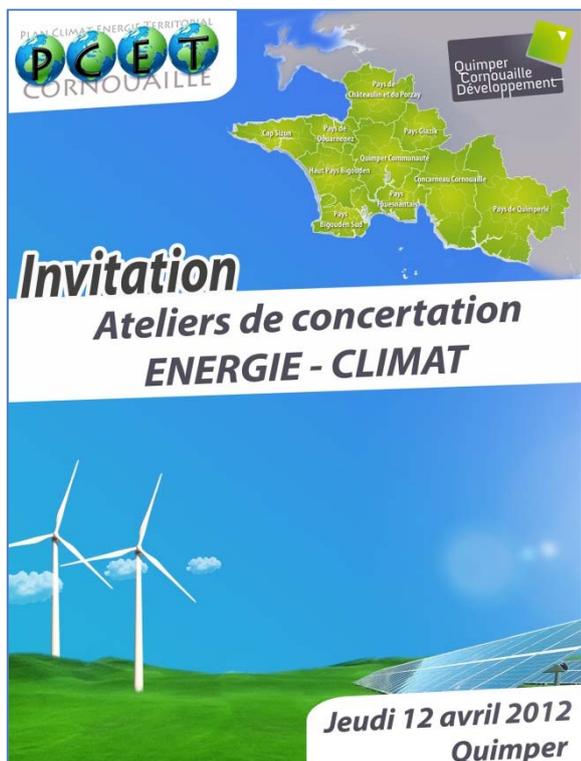


Dans cette démarche, Quimper Cornouaille Développement accompagne les collectivités afin qu'elles engagent cette réflexion sur leurs territoires. Ainsi, en 2011, un Groupe de travail PCET cornouaillais composé d'un élu et d'un technicien par EPCI et du président du conseil de développement a été constitué. Cette « instance » a participé au suivi de l'élaboration du diagnostic de territoire : « le profil climat-énergie de la Cornouaille ». Les données analysées dans ce rapport proviennent de la base de données Ener'GES, outil conçu à la demande de l'Etat, du Conseil Régional et de l'ADEME.

Mais, comme le montrent les résultats de celui-ci, les émissions de gaz à effet de serre sont de la responsabilité de chacun. L'unique implication des collectivités locales dans cette lutte ne permettra pas de limiter le réchauffement planétaire au-dessous du seuil fixé par les scientifiques du GIEC à +2°C à l'horizon 2100. C'est pourquoi il a été décidé d'organiser localement, le 12 avril 2012, des ateliers de concertation Energie-Climat pour sensibiliser et impliquer l'ensemble des acteurs du territoire.

1.3 Programme de la journée

9h30-10h00	Accueil des participants
10h00-10h30	Discours d'ouverture <i>Bernard POIGNANT, Président</i> <i>Quimper Cornouaille Développement</i> Jean-Claude SACRE, Elu référent énergie <i>Quimper Cornouaille Développement</i>
10h30-10h45	Qu'est-ce qu'un PCET ? <i>Nicolas THIBAUT, Consultant, Projets et territoires</i>
10h45-11h30	Profil climat-énergie de la Cornouaille <i>Denez L'HOSTIS, Elu référent PCET</i> <i>Quimper Cornouaille Développement</i> Nicolas KERLOCH, Conseiller énergie et plan climat <i>Quimper Cornouaille Développement</i>
11h30-12h00	Echanges avec la salle



12h00-13h30	Déjeuner
13h30-15h30	Les ateliers : Atelier 1 - Habitat et urbanisme Atelier 2 - Produits agricoles et leurs transformations Atelier 3 - Mobilité durable Atelier 4 - Transports de marchandises
15h30-15h50	Pause
15h50-16h40	Restitution des échanges
16h40-17h00	Conclusion

➔ *Journée animée par Nicolas THIBAUT, Projets et territoires*

II Discours d'accueil

Ouverture des ateliers par Nicolas THIBAULT (consultant indépendant Projets & territoires) animateur de cette journée.

II.1 Bernard POIGNANT - Président de Quimper Cornouaille Développement

Bernard POIGNANT rappelle que le Pays de Cornouaille avait organisé une journée sur l'énergie en décembre 2010, persuadé que cette question allait faire partie des préoccupations des dirigeants qu'ils soient économiques, politiques ou sociaux.

« Pourquoi se saisir localement de la thématique énergétique? »

- **le prix du pétrole est à la hausse** et il ne cessera probablement pas d'augmenter. D'autre part, le gaz étant indexé sur le pétrole il prendra la même direction.
- **les réserves d'énergies fossiles sont à la baisse.** On peut certainement encore en trouver, mais ça coûtera cher et parfois il y aura des limites de nature écologique.
- **la température mondiale est à la hausse.** Il paraît qu'on peut supporter une augmentation de 1 ou 2°C mais peut-être pas 5 ou 6°C. Il faut donc faire attention à ce que ça ne dérape pas.
- **la population du monde est à la hausse.** Une planète à dix milliards d'habitants en 2040 ou 2050 ce n'est pas comme une planète à 2 milliards. Dans les cinq ans qui viennent, la planète va s'accroître de 400 millions d'habitants si on prolonge les courbes de fécondité, de mortalité et d'espérance de vie. Ces personnes vont certainement vouloir consommer du pétrole et du gaz.

A partir de ce constat, que l'on peut sans doute partager, la question énergétique est une question fondamentale du XXI^{ème} siècle pour 4 raisons :

- Premièrement au titre de l'**indépendance nationale**. Nous n'avons ni pétrole, ni gaz, ni charbon et pas de minerais d'uranium. Il ne faut jamais oublier qu'une centrale nucléaire a comme base une matière fissile. Souvent on met cette énergie sur un autre plan que le pétrole, le gaz et le charbon, mais il faut se rappeler qu'il faut aller chercher ce minerai dans la terre.
- Deuxièmement l'énergie pour se chauffer, s'éclairer ou se déplacer, pèse beaucoup dans **le pouvoir d'achat des ménages** et pourrait peser de plus en plus. On entend déjà que le coût des carburants pèse énormément dans les budgets des ménages.
- La troisième raison est la **compétitivité des entreprises**. Elles aussi ont intérêt pour la production et pour le transport à ce que l'énergie ne soit pas d'un coût exorbitant.
- La quatrième raison, est bien évidemment la **limitation des rejets de carbone** dans l'atmosphère.

Tout cela concoure à ce que l'on fasse de la question énergétique, une question importante, presque centrale dans nos politiques.

Cette quadruple exigence se traduit pour les collectivités qui font plus de 50 000 habitants par une obligation légale d'élaborer un PCET, c'est-à-dire un Plan Climat Energie Territorial. A l'échelle du département cela comprend : le Conseil Général du Finistère, la communauté d'agglomération de Quimper et de Concarneau Cornouaille, la Communauté de communes du Pays de Quimperlé et la ville de Quimper, la ville de Brest, la communauté urbaine de Brest et la communauté d'agglomération de Morlaix.

Il est évident que les collectivités publiques ne sont qu'une partie du problème voire même une modeste partie. En fonction de leurs compétences, elles peuvent agir sur leurs patrimoines (bâtiments, véhicules,...) et sur leurs services (transports, déchets ...). Mais à côté de cela, il y a bien sûr les ménages, le logement et tout le réseau des entreprises que ce soit dans le domaine des transports, de la production ou des services. Ceux-ci représentent une part importante et sur laquelle les collectivités ont peu de maîtrise. C'est la raison pour laquelle une journée comme celle-ci doit nous éclairer les uns et les autres sur la situation et les projections, de manière à ce que l'on ait une sorte d'accord consensuel pour adhérer à cette perspective.

J'ajoute qu'à l'échelle de la Cornouaille toutes les collectivités n'ont pas l'obligation de faire un PCET mais toutes ont décidé de s'y associer. C'est pour cela que le travail se fait à l'échelle de la Cornouaille même si en son sein quatre collectivités ont simplement l'obligation. Merci à toutes et à tous de votre participation et de votre présence.

II.2 Jean-Claude SACRE - élu référent énergie à Quimper Cornouaille Développement

Pour poursuivre l'introduction de Bernard POIGNANT, Jean-Claude SACRE - présente les missions du pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement.

Depuis 2008 au sein du Pays de Cornouaille et depuis 2011 à l'agence de développement économique et d'urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille, le territoire s'est doté d'un pôle énergie qui répond aux sollicitations des particuliers et des 10 communautés de communes.

Il est aujourd'hui clairement identifié avec 4 conseillers énergie et différentes missions à son actif :

❖ **LE GRAND PUBLIC :**

■ Espace Info Energie

Le conseiller info énergie se tient à la disposition du public pour répondre aux demandes portant sur les différents équipements de l'habitat, l'isolation thermique, le chauffage, l'eau chaude sanitaire, les énergies renouvelables, les réglementations et labels, les aides financières.

Une convention entre l'ADEME, la Région Bretagne assure l'intégralité de son financement et garantit la gratuité, **la neutralité et l'indépendance des services proposés.**

L'espace info énergie assure également des animations lors de salons et propose des visites de sites exemplaires.

■ Lutte contre la précarité énergétique

Les ménages défavorisés consacrent en moyenne 15% de leurs revenus aux dépenses énergétiques.

Quimper Cornouaille Développement, en partenariat avec le Conseil Général du Finistère, **assure des permanences auprès des personnes en difficulté** en liaison avec les assistantes sociales, dans les différentes antennes CDAS de Cornouaille.

Quimper Cornouaille Développement réalise également des diagnostics chez les particuliers à la demande de la Commission Locale de Lutte contre les Exclusions pour identifier des problèmes de consommation énergétiques et apporter une expertise fiable et des conseils précis aux occupants.

❖ **SERVICE AUX COLLECTIVITES**

■ Conseil en Energie Partagé (CEP)

Après avoir effectué **l'inventaire du patrimoine de la commune** adhérente ainsi que la collecte de l'ensemble des données nécessaires à la réalisation d'un bilan énergétique sur les 3 dernières années, le conseiller présente un **bilan identifiant les gisements potentiels d'économies** et les actions possibles pour les valoriser.

Il **accompagne également la collectivité** lors de projets de construction ou de réhabilitation d'équipements communaux.

■ Pré-instruction des demandes en certificats d'économie d'énergie

Suite à des travaux favorisant les économies d'énergie ou à la substitution d'une source d'énergie non renouvelable par une source renouvelable produisant de la chaleur, les collectivités peuvent émettre une demande de certificat d'économie d'énergie.

Dans ce cadre, le pôle énergie assure la pré-instruction des demandes auprès des collectivités en collectant l'ensemble des informations concernant les travaux effectués et en calculant les économies réalisées.

■ Accompagnement des collectivités dans leurs projets

Le Pôle Energie de Quimper Cornouaille Développement accompagne également les collectivités territoriales lors des projets de construction ou de réhabilitation d'équipements communaux et/ou intercommunaux.

❖ **PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL**

Fort de toutes ces expériences et en complément des missions énergie engagées, le Pays de Cornouaille a initié dès 2010 une réflexion sur la thématique du changement climatique. Cette thématique a bénéficié de plusieurs facteurs concomitants pour s'imposer au sein du pôle énergie de Quimper Cornouaille Développement en 2011.

III Pourquoi un PCET ?

Au-delà des obligations réglementaires, Nicolas THIBault explique pour quelles raisons cette notion de plan climat énergie territorial a été définie.

Les PCET, outre leurs valeurs réglementaires, deviennent stratégiques pour les collectivités. Au même titre qu'elles réalisent des plans locaux de l'habitat, des plans de déplacements, etc. les questions énergétiques et climatiques sont devenues centrales. Comme pour l'habitat et les transports, on se lance dans une politique structurée pour prendre en compte ces nouvelles problématiques.

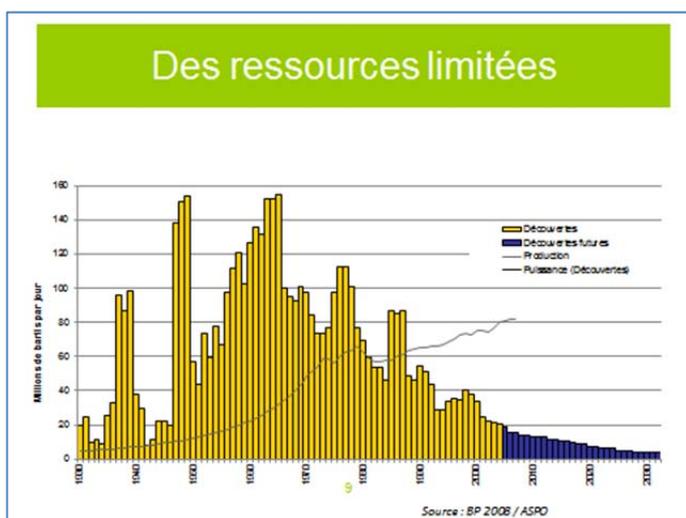
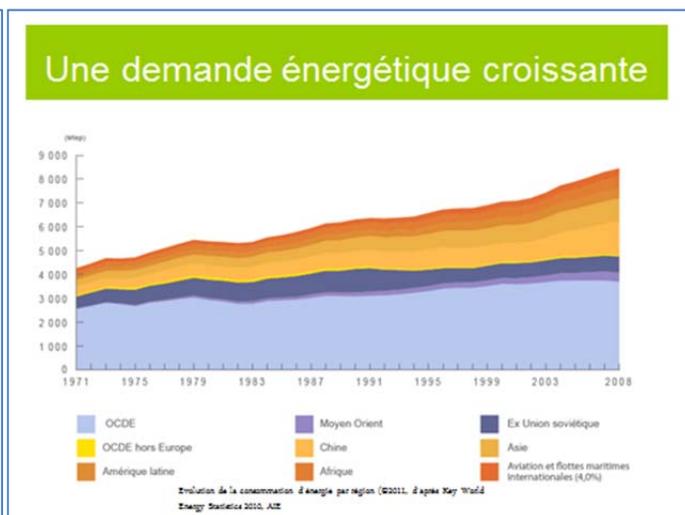
Pourquoi un plan climat énergie territorial ?

Atelier de concertation énergie climat



Nicolas Thibault
projets.territoires@orange.fr

7

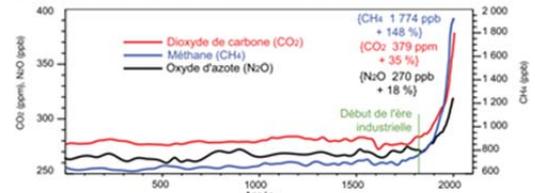


Une énergie plus rare, une énergie plus chère pour le territoire



Des émissions de moins en moins acceptables

Concentrations atmosphériques de GES de l'an 0 à 2005

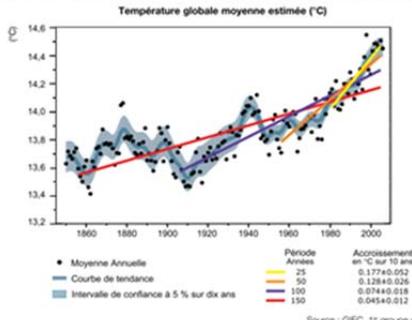


Les chiffres entre crochets correspondent à la concentration atmosphérique du gaz en 2005 et à son taux de croissance entre 1750 et 2005.

La constance des concentrations avant l'ère industrielle fait place à partir de 1750 à une forte croissance due à l'intensification des activités humaines émettrices de GES. **En 2010, la concentration atmosphérique en CO₂ a atteint 390 ppm** (Source NOAA, 2011). Elle est de **30 % supérieure au maximum observé sur les 450 000 années d'archives climatiques.**

Des émissions qui modifient le climat

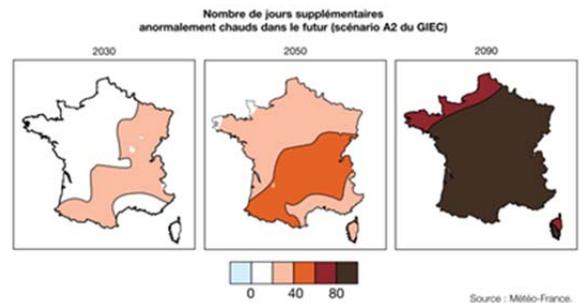
Température globale estimée et accroissement depuis 1850



La température moyenne globale a augmenté de **0,74°C sur un siècle. Sur les 25 dernières années, l'augmentation de la température a été la plus forte du siècle.**

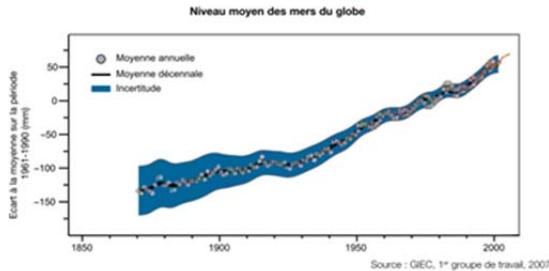
Des effets qui impactent les territoires

Des conséquences pour la France



Des effets qui impactent les territoires

Élévation continue du niveau des mers depuis les années 1870



L'augmentation du niveau des mers sera probablement à l'origine de **migrations de populations** vivant dans des zones inondées (les zones côtières de très faibles altitudes...) ou n'ayant plus accès à l'eau potable du fait de la salinisation des nappes phréatiques.

ENERGIE ET ECONOMIE LOCALE

Une première approche économique

Donnée	Quantité	Sources et calcul
Consommations d'énergie primaire en Cornouaille	1 100 000 tep	Données Ener'GES 2005
Dont production locale	8,8%	Production 2010/ Consommation 2005 Calcul Quimper/Cornouaille Développement
Soit importation énergétique annuelle (tep, bep, €)	1 003 200 tep 7 524 000 bep Soit 589 580 640 €	7,5 barils = 1 tonne de brut Le Cours du baril de pétrole light sweet crude en euros : 78,36 € (au 2/04/12) - Brent 93,40 € (1 003 200 tep * 7,5 * 78,36€)

Pourquoi un PCET ?



IV Profil Climat Energie de la Cornouaille

Pour construire un PCET, il faut commencer par connaître son territoire, ses consommations énergétiques et ses émissions de gaz à effet de serre. Ces données sont nécessaires, non pas pour se dire qu'on est bon ou mauvais, mais pour connaître la situation de départ et pouvoir définir les objectifs à atteindre.

Denez L'HOSTIS - Elu référent PCET pour la Cornouaille et Nicolas KERLOCH - conseiller énergie et plan climat à Quimper Cornouaille Développement - présentent à deux voix, le profil climat-énergie de la Cornouaille réalisé au second semestre 2011.

Introduction de la présentation par Denez L'HOSTIS :

La réunion d'aujourd'hui n'est qu'un premier point d'étape sur un long chemin qui va nous occuper quelques années et au cours duquel nous nous retrouverons à plusieurs reprises.

La réflexion territoriale entamée en Cornouaille est une démarche expérimentale qui positionne actuellement la Cornouaille comme un territoire en avance, notamment au niveau du travail de diagnostic effectué et de l'articulation des gouvernances mis en place à cette échelle de territoire. Cette mobilisation originale nous a valu d'être sollicité par l'ADEME Rhône-Alpes pour présenter cet embryon de mobilisation territoriale.



Néanmoins, expérimental signifie également que nous ne disposons pas d'un cadre de référence qui nous permet d'aller dans des directions connues. Au contraire, on doit inventer. Mais, c'est également en cela que réside la richesse de notre territoire : réfléchir ensemble et pas simplement dans le cadre des collectivités territoriales mais avec l'ensemble des acteurs sociaux économiques.

Pourquoi cette mobilisation est-elle nécessaire ?

Les collectivités sur notre territoire, soit en termes de consommations d'énergie, soit en termes d'émissions de gaz à effet de serre, représentent une part infime de ces consommations et de ces émissions. Les collectivités émettent entre 2 à 3% du territoire, ce qui veut dire que le reste provient d'autres acteurs du territoire, en l'occurrence les foyers, les personnes individuelles et les activités économiques.

Nous avons un rôle d'animation, nous n'avons pas capacité à répondre de manière claire et centrale à ce questionnement.

Notre réflexion se fait autour d'un certain nombre de collectivités « obligées » mais se fait aussi à une échelle territoriale intéressante qui est celle de la Cornouaille.

Point extrêmement important parce que nous travaillons avec des territoires « obligés » (EPCI ou commune) mais également avec les « non obligés » par le biais d'un groupe de travail qui a été mis en place en mai 2011 au sein de Quimper Cornouaille Développement. Celui-ci se réunit fréquemment et associe les techniciens et élus des EPCI. Cette démarche originale devra encore s'enrichir et aller plus loin en y associant les acteurs socio-économiques notamment.

Un point sur lequel je voudrais intervenir parce qu'à titre personnel, il me mobilise beaucoup, c'est les énergies marines renouvelables. Nous avons la chance d'être baignés par une mer qui dispose d'un gisement énergétique important mais que nous ne mobilisons pas. Je souhaite que la Cornouaille ne soit pas absente comme elle l'est aujourd'hui des appels d'offres éolien offshore et qu'elle trouve sa place dans les prochains appels d'offres qui seront lancés pour les hydroliennes et l'éolien flottant.

Quimper Cornouaille Développement

Les objectifs d'un PCET

Un PCET c'est un projet territorial de développement durable, dont la finalité est la lutte contre le **changement climatique**.

Il vise **2 objectifs**:

- Limiter l'impact du territoire sur le climat (objectif facteur 4)
→ **Politique d'atténuation = réduction des émissions de GES**
- Réduire la vulnérabilité du territoire vis-à-vis des changements engagés
→ **Politique d'adaptation = gestion des risques**

LE PCET fixe les objectifs du territoire et définit un programme d'actions pour les atteindre

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

les différentes échelles

Echelle externe
INCITER

Echelle politiques publiques
FAIRE FAIRE
Compétences d'urgence
- Déchets
- Transport
- Vie Économique

Echelle interne
FAIRE

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

Les PCET en Cornouaille

Pays	Population (hab.)
Pays de Châteaulin et du Porzay	16 619 hab.
Cap Sèze	16 483 hab.
Pays de Douarnenez	20 523 hab.
Pays de Jorès	19 609 hab.
Paroisse Communauté	88 488 hab.
Paroisse de Saint-Jean	10 727 hab.
Haut Pays Bigouden	17 051 hab.
Paroisse Communauté	57 140 hab.
Pays de Quimper	51 395 hab.
Pays Bigouden Sud	37 879 hab.

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

Historique de la démarche

- juillet 2010**: Adoption de la loi Grenelle 2
- août 2010**: Mise à disposition des territoires de la Base de données des GES Ener'GES
- septembre 2010 - décembre 2010**: Réflexion sur la manière d'aborder le(s) PCET(s) en Cornouaille?
- 9 décembre 2010**: Rendez-vous de la Cornouaille sur le thème des PCET
- 16 décembre 2010**: Le CA du Pays valide la constitution d'un groupe de travail PCET cornouillais et la création d'un poste conseiller PCET
- 2 mai 2011**: Installation du groupe de travail PCET cornouillais (1 élu +1 territoire par EPCI) - Formation ADEME
- 2 septembre 2011 - mars 2012**: Rédaction du « profil climat Energie de la Cornouaille » + Présentation / déclinaison du profil sur 5 intercommunalités
- Mai 2011 - Mars 2012**: 5 réunions GT PCET

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

Les chiffres Clés des consommations énergétiques Et des émissions de Gaz à effet de serre de la Cornouaille

- **Source des données :**
 - Base de données Ener'GES (année de référence 2005)
 - Observatoire Régional des Energies et des émissions de Gaz à Effet de Serre [OREGES]

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

L'outil Ener'GES

C'est un outil qui **évalue** et **modélise** les consommations énergétiques et les émissions de GES des territoires: EPCI, Pays, département, région.

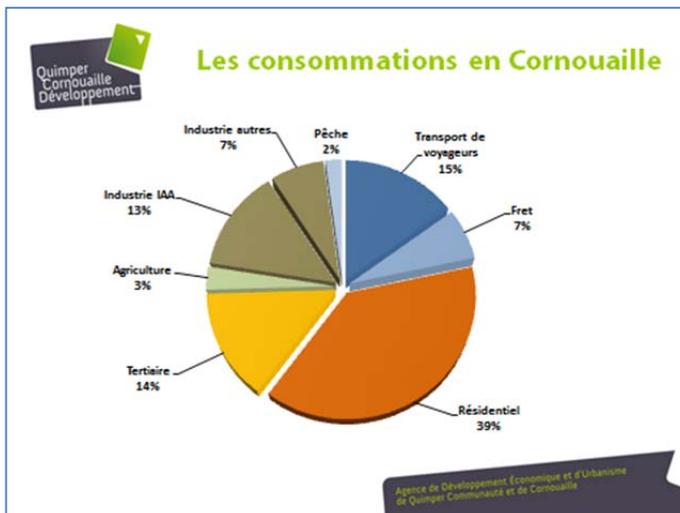
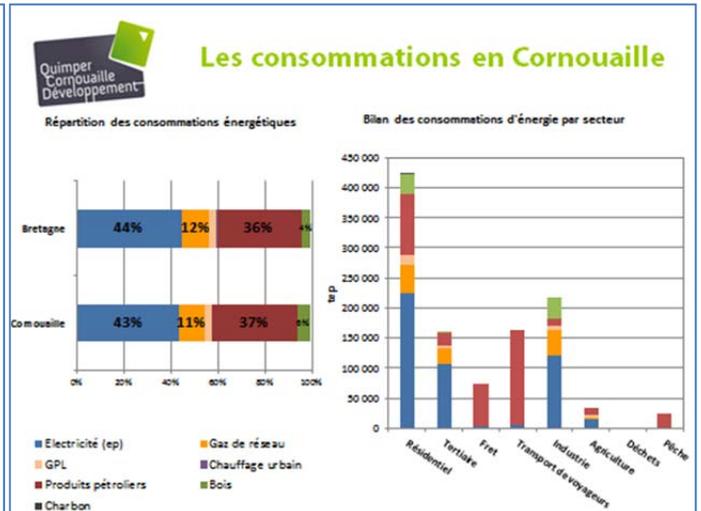
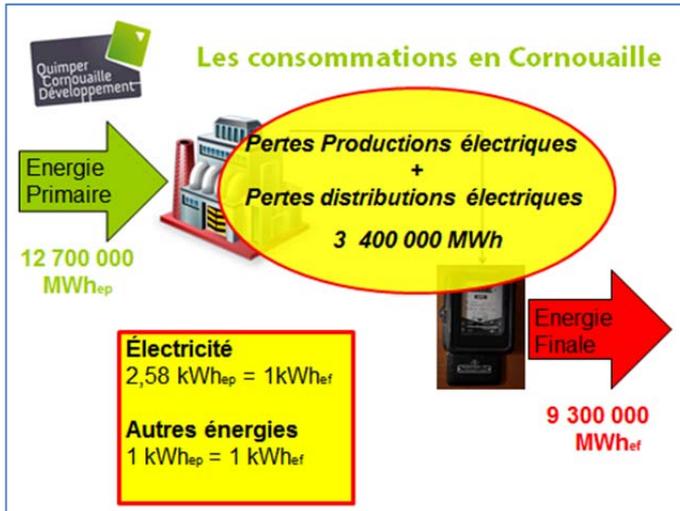
L'outil a été construit pour permettre un compromis entre l'**additivité** des bilans de territoires et la mise en évidences des **leviers d'actions** à l'échelle **locales**.

Cette base de données régionale à l'échelle « communale » couvre les 7 secteurs suivants:

Année de référence 2005

(*) Utilisation des Terres, leurs Changements et la Forêt

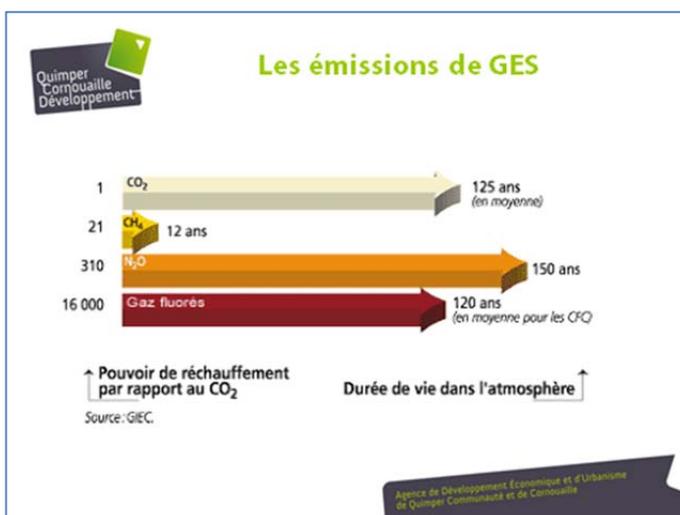
Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille



les émissions de GES

Quimper Cornouaille Développement

→ tonne équivalent CO₂ [teq CO₂] traduit les émissions de GES

$$= \text{Donnée d'activité [ex: 1 kWh de gaz]} \times \text{Facteur d'émission [ex: 205 g CO}_2\text{/kWh]} \times \text{Pouvoir de Réchauffement Global [ex= 1]}$$


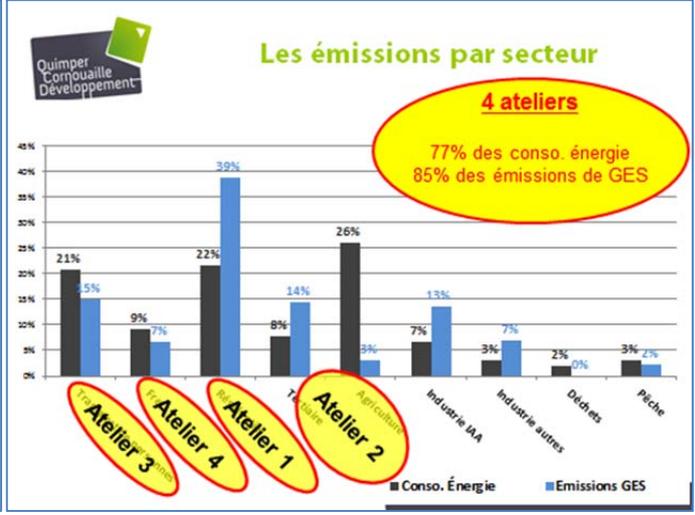
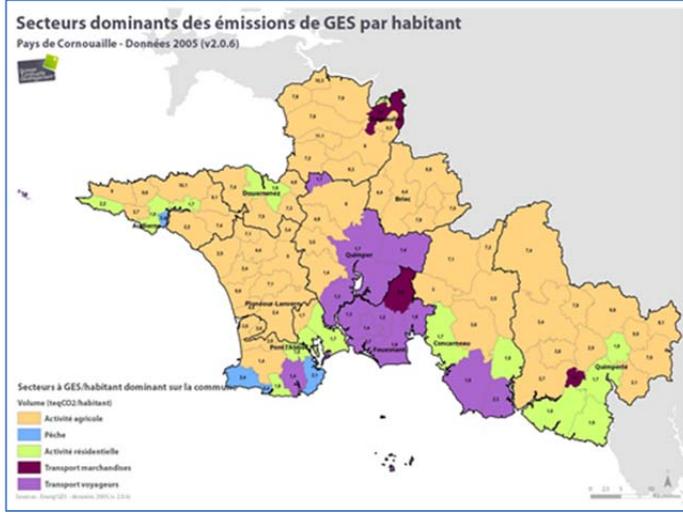
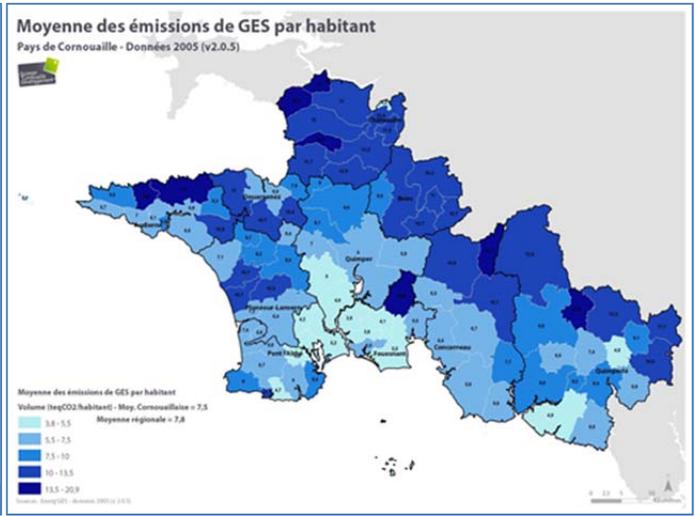
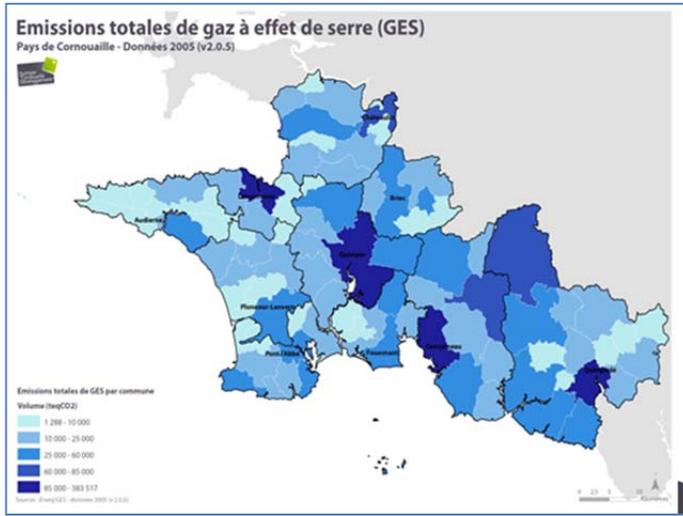
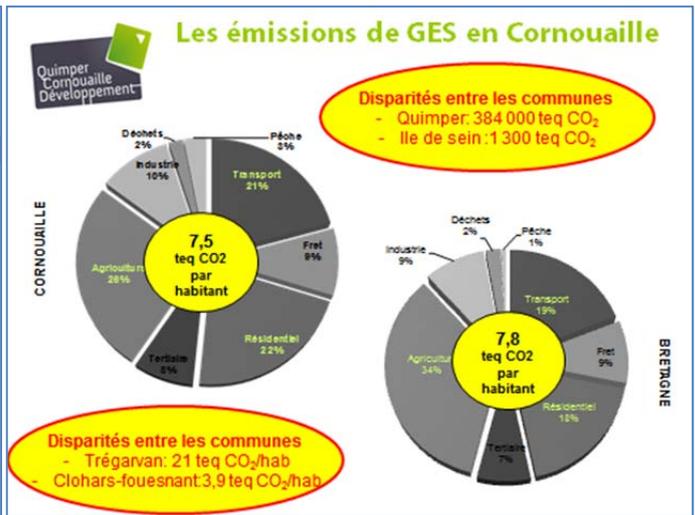
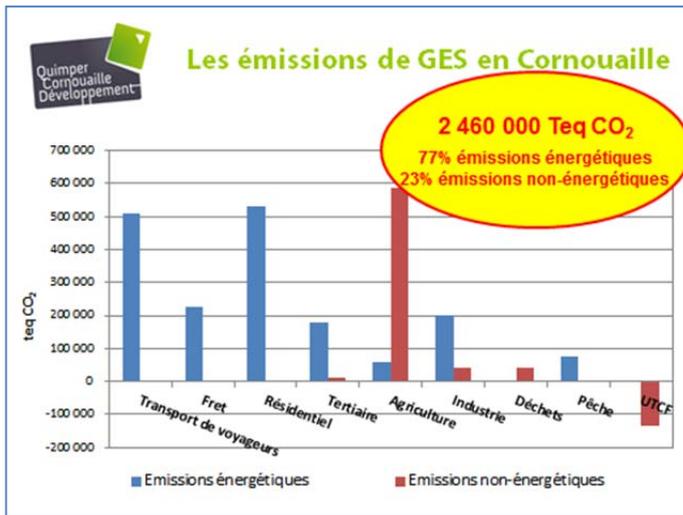
Les émissions de GES énergétiques et non-énergétiques ?

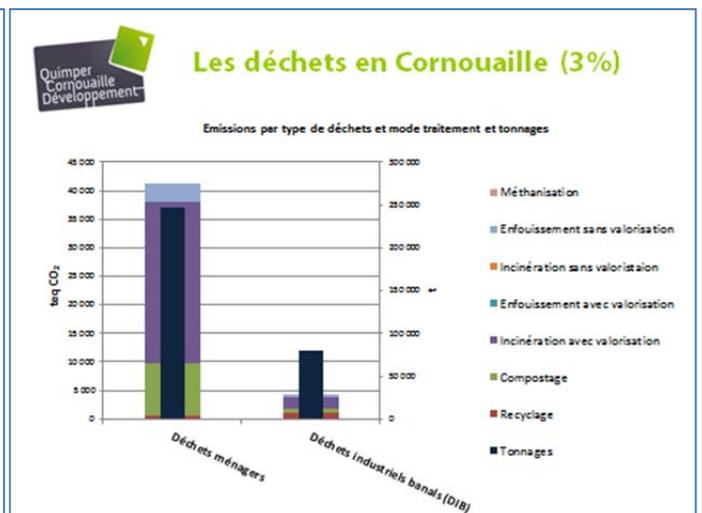
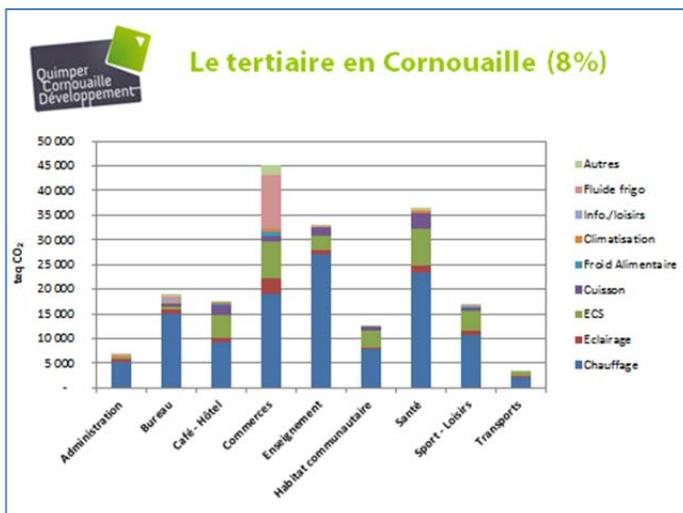
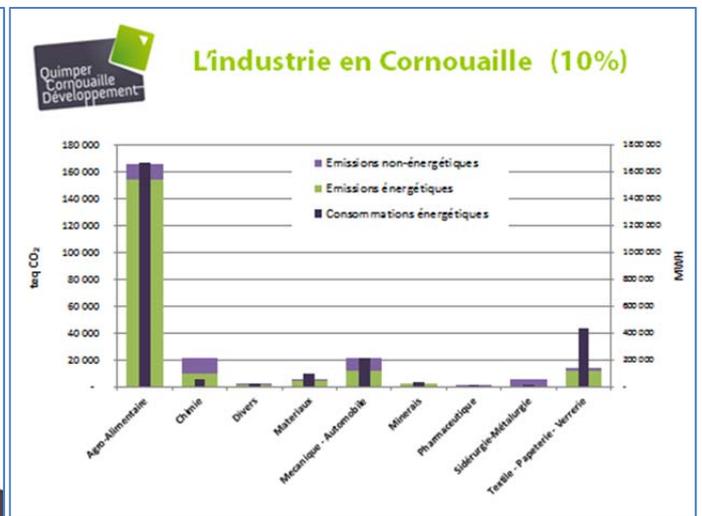
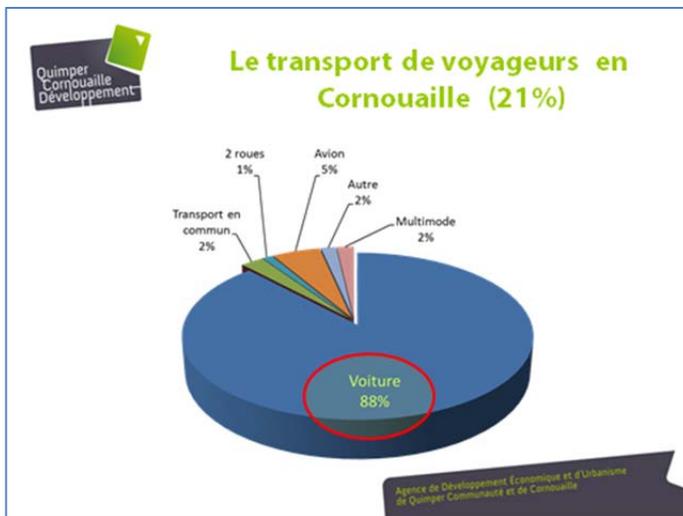
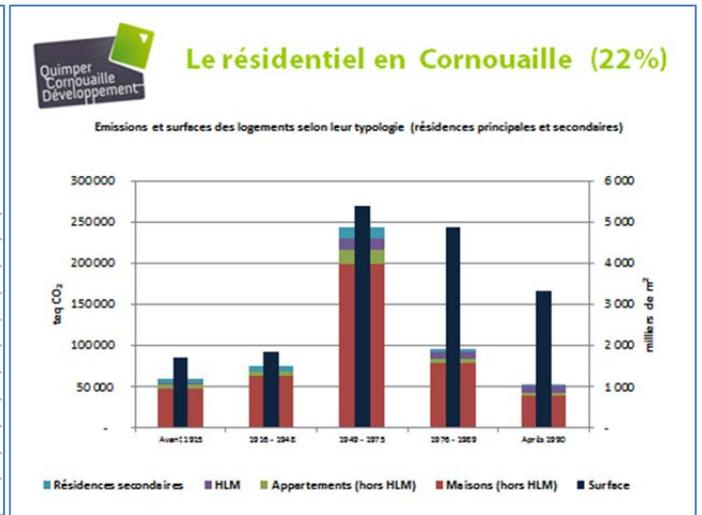
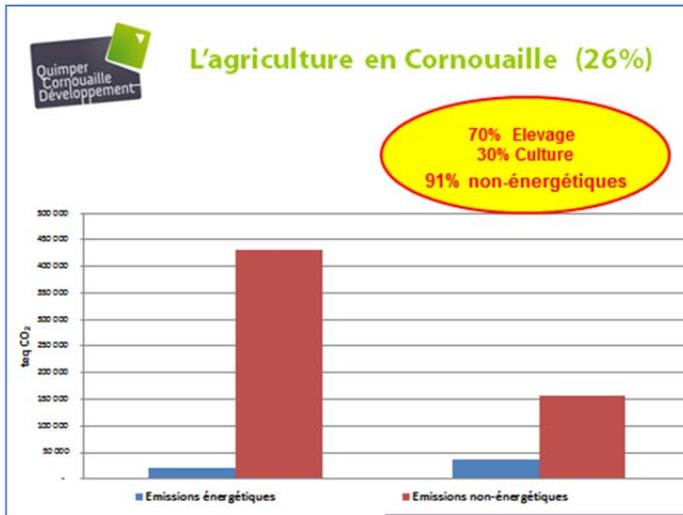
Quimper Cornouaille Développement

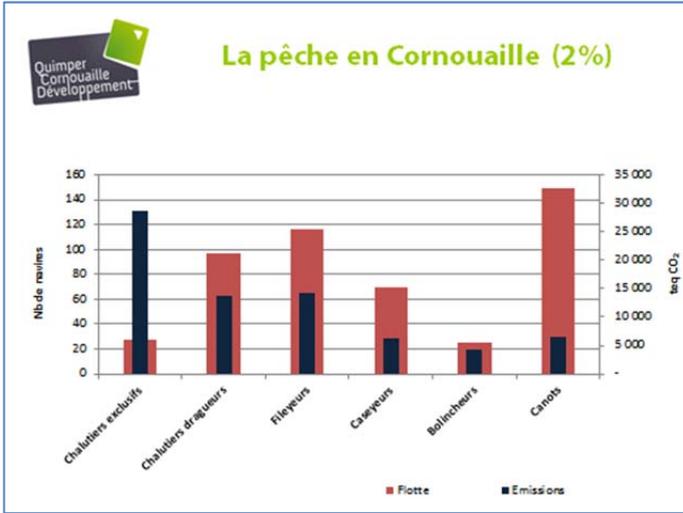
Emissions énergétiques :
Traduction directe des consommations d'énergie (électricité, fioul, gaz, bois, charbon,...etc) en émissions de GES.

Emissions non-énergétiques :
Ce sont les émissions de gaz à effet de serre qui ne proviennent pas d'une consommation d'énergie:

- les fuites des équipements utilisant les gaz fluorés (ex: les fluides frigorigènes)
- les émissions de méthane (CH₄)= **élevage** et **décomposition des déchets organiques**
- les émissions de protoxyde d'azote (N₂O)= **fertilisation des terres**







Conclusions

Le secteur Déplacement (Transport de personnes + Fret)
 30% des émissions de GES et 22% des consommations d'énergie

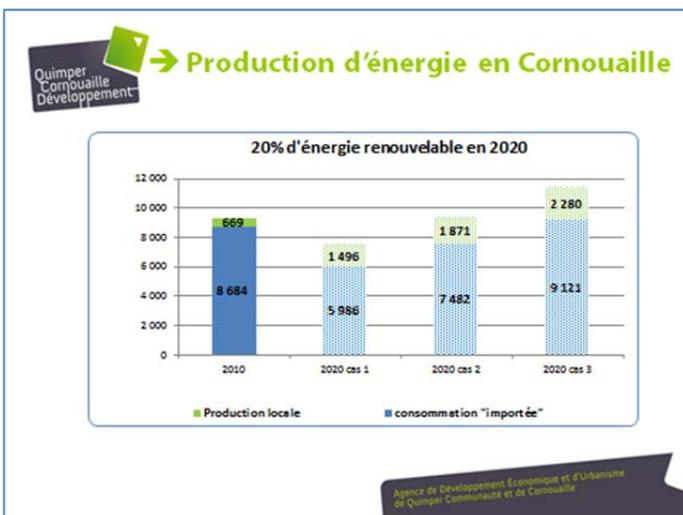
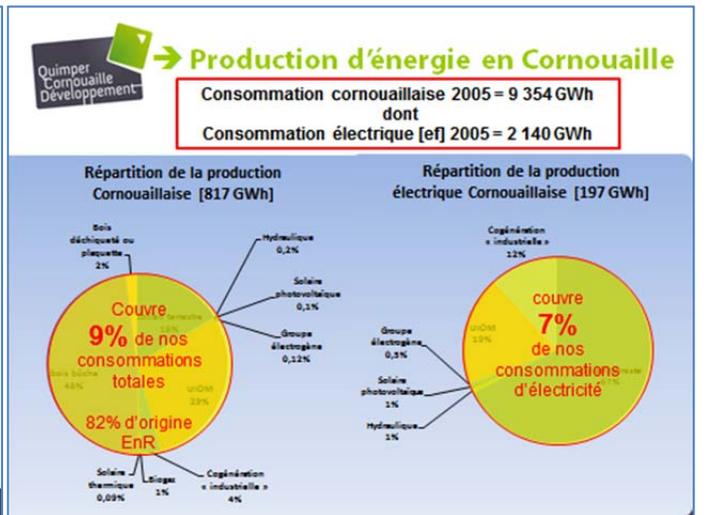
Le secteur Bâtiment (Résidentiel + Tertiaire)
 29% des émissions de GES et 53% des consommations d'énergie

Le secteur Agriculture
 26% des émissions de GES et 3% des consommations d'énergie

Le secteur Industrie
 10% des émissions de GES et 20% des consommations d'énergie

Les chiffres clés de la production énergétique de la Cornouaille

- Source des données :
 - Observatoire Régional des Energies et des émissions de Gaz à Effet de Serre [OREGES]
 - Données récoltées localement



V Echanges avec la salle

■ Marie-Josée CANEVET – Adjointe à la mairie de Scaër

Je souhaiterais poser une question sur le mode de calcul car je suis un peu scandalisée par les résultats qui présentent la commune de Trégarvan comme étant la plus productrice de GES à cause de l'agriculture. Pour moi qui connais un peu la commune, il y a beaucoup de forêts, de champs d'herbe et de vaches. Si les vaches sont la principale cause du réchauffement climatique, on ne va pas aller loin dans la résolution du problème.

Je voulais donc savoir si au niveau du puits de carbone, vous avez pris en compte la production de lait et la captation de CO₂ dues au lait ?



Nicolas THIBAUT

Il n'y pas de mauvaise ou de bonne commune. Un diagnostic sert à connaître son territoire et à déterminer ses enjeux, mais en aucun cas à stigmatiser.

Nicolas KERLOCH

La commune de Trégarvan n'est pas la plus émettrice de GES en valeur absolue mais bien lorsqu'on ramène les émissions de GES par habitant. La densité d'habitant sur Trégarvan est de 18 habitants/km² contre 130 au niveau cornouaillais, cette spécificité a pour conséquence d'augmenter ce ratio d'émissions GES par habitant. Par rapport à la question du lait, il va falloir que l'on regarde plus précisément le mode de calcul.

[Ener'ges prend comme facteur d'émission pour la fermentation gastro entérique des vaches laitières dans le Finistère 3,010 teq CO₂ par vache et par an. Ce facteur d'émission a été calculé en se basant sur l'étude de Stéphane De Cara, publiée en avril 2008, « Projections des émissions/absorptions de gaz à effet de serre dans les secteurs forêt et agriculture aux horizons 2010 et 2020 » qui intègrent des facteurs d'émissions variant en fonction de la production laitière et du poids moyen des animaux. Pour plus d'information se reporter aux pages 24-25 du profil climat énergie de la Cornouaille]

Denez L'HOSTIS

Je voudrais revenir sur la question du puits de carbone car nous ne l'avons pas beaucoup développée. Quelle pourrait être notre politique publique, comme privée, en matière de captation du carbone ? Nous avons un territoire qui est très peu couvert en matière de forêts mais nous pouvons réfléchir à améliorer notre captation de CO₂.

■ Daniel LE BIGOT – Adjoint à la mairie de Quimper

Au-delà du constat qui est proposé et sur lequel je pense que la plupart des gens s'accorde pour dire que l'on va dans le mur et qu'il faut vraiment changer ; je me pose la question de notre capacité et de notre motivation à changer vraiment nos habitudes.

Premièrement, dans nos moyens de transport, on voit bien qu'on a un travail important à faire pour accepter d'inverser la tendance. Le transport de personnes est un poste qui pèse énormément dans nos consommations et dans nos émissions de GES.

Autre préoccupation, c'est l'habitat. Jusqu'à présent nous avons construit sans trop se soucier du coût de l'énergie parce qu'il avait un impact faible dans les budgets. Jusqu'à récemment, la construction d'une maison se résumait à la construction de quatre murs et d'une toiture peu ou pas isolés auxquels on ajoutait un système de chauffage pour atteindre une température de confort.

On voit bien que l'on ne peut plus être dans cette situation. L'essentiel est bien l'énergie que l'on n'utilisera pas pour le chauffage. Ces mesures sont dorénavant prises en compte dans les bâtiments neufs mais ceux-ci ne

représentent qu'1% des logements. L'enjeu majeur se situe donc au niveau des logements anciens mais cela va coûter énormément d'argent. Comment transformer l'habitat existant pour arriver aux indications que vous avez évoquées à l'horizon 2020 ? C'est un véritable plan Marshall pour l'habitat qu'il faut mettre en œuvre.

Or, aujourd'hui, je n'entends pas de la part des collectivités, des pouvoirs publics, des discours susceptibles de mettre en place les moyens financiers pour réellement réaliser ce plan. Je n'ai pas l'impression qu'au-delà du discours, nous soyons prêts à mettre vraiment en œuvre les moyens financiers pour pouvoir résoudre cette question de l'habitat.

Denez L'HOSTIS

A titre personnel, je partage les réflexions de Daniel.



■ **Gérard CALVAR – Association CLCV [Consommation, Logement, Cadre de Vie**

Le but de mon intervention serait de sortir un peu du cadre des recherches de solutions pour aborder la méthodologie qui a été mise en place pour la construction du PCET et qui sur un aspect, a été évoqué comme objectif mais que l'on ne revoit pas après dans les propositions : c'est comment élargir au grand public. Je crois que le PCET a été élaboré au sein d'une structure relativement fermée : élus techniciens, qui n'ont pas cherché à associer dans la réflexion les forces vives du territoire. C'est l'impression que nous avons en tant que citoyen. Ce qui fait qu'aujourd'hui nous sommes face à la difficulté suivante : nous avons une masse d'informations qui est très importante, certainement représentative de notre territoire, mais dans laquelle nous aurons une difficulté importante à interpréter. Or, il me semble qu'il aurait été intéressant, comme on en avait fait la demande, à ce que dans le groupe de travail soit associées toutes les forces. Voilà notre perception sur la présentation qui est faite et dont on reconnaît qu'il y a une qualité de travail réalisée.

Denez L'HOSTIS

J'ai l'impression qu'aujourd'hui vous avez une première réponse. Tant que nous n'avons pas réglé un certain nombre de problèmes qui sont notamment très techniques et qui nécessitent un travail en amont extrêmement important, il nous était difficile de vous associer. Il était également nécessaire que les techniciens et les élus s'approprient les données et les analyses afin d'être en capacité de vous dire ce que nous comprenons de nos consommations énergétiques mais également de nos émissions de gaz à effet de serre

D'autre part, nous avons invité un grand nombre de personnes mais il y a aussi beaucoup d'absents aujourd'hui. Ce qui veut dire qu'il y a des gens qui ne se sentent pas du tout concernés dans la phase actuelle. Donc, considérons que nous n'avons pas perdu de temps. La tâche est telle que c'est maintenant que le travail commence. Je vous invite la CLCV et les autres représentants de la société civile à se retrouver autour d'une table.

Nicolas THIBAULT

Il est vrai que nous sommes actuellement dans une phase d'étude.

Claude MARTEL - CLCV

Je suis déçu de la réponse faite. Et je constate que depuis notre sollicitation, des réunions se sont tenues auxquelles nous n'avons jamais été invités, ni même informés. Ce qui est regrettable.

Je voulais également demander, par rapport à la loi Grenelle 2, quelle est l'échéance fixée par la loi pour réaliser au moins le diagnostic ?

Nicolas THIBAUT

La Cornouaille n'est pas tenue par la partie obligatoire. Par contre pour les EPCI qui sont obligés, la limite est fixée à fin 2012. Mais au niveau cornouaillais, nous sommes dans une démarche complètement volontaire.

Dénez L'HOSTIS

Pour Quimper et Quimper communauté nous aurons remis une réponse dans les délais. Je ne sais pas si la réponse sera considérée comme satisfaisante car notre plan doit être en conformité avec le SRCAE [Schéma Régional Climat Air Energie], schéma toujours pas rédigé. La Région et les services de l'état sont très en retard.

Je peux vous dire qu'en participant avec Jocelyne L'HYVER à des rassemblements dans différentes régions, nous sommes en avance dans cette démarche. Et comme disait Nicolas THIBAUT, la démarche d'aujourd'hui ne s'inscrit pas dans les obligations de la loi Grenelle. En revanche, c'est une démarche qui nous semble obligatoire. C'est encore une démarche expérimentale.

Nicolas KERLOCH

Je souhaiterais rajouter que la constitution du groupe de travail PCET cornouaillais est récente car elle date de juin 2012.

Dénez L'HOSTIS

A titre personnel, je m'engage à ce que vous soyez associés à un certain nombre de groupes de travail qui vont se mettre en place et notamment sur la partie adaptation et vulnérabilité du territoire car nous manquons d'une perception suffisamment intime de ce qui peut se passer.

Patrig MORVEZEN - CFTC

Je voudrais mettre un message d'espoir, nous sommes en retard par rapport à notre indépendance énergétique mais c'est un message d'espoir car nous n'allons pas avoir de "faux plis à repasser". Par exemple, plusieurs des Pays, des Régions, qui ont des contraintes énergétiques basiques sont obligés de les subir. Par contre nous devrions mettre en place de la recherche et du développement pour améliorer les captations d'énergies naturelles renouvelables.

Nicolas THIBAUT

Il est vrai que c'est un atout d'être un territoire qui part d'aussi peu de production, parce que vous avez tout à imaginer. Si vous aviez une centrale à Plogoff, vous n'auriez plus à réfléchir.

Hervé PRIMA – Chambre d'agriculture du Finistère

Le paysan que je suis a été un petit peu irrité par la présentation. L'agriculture me semble être un petit peu stigmatisée et résumée à l'émission de méthane. Il faudra faire attention dans la communication de ces données. Il est évident qu'il y a une solution pour régler le problème du méthane, il suffit de supprimer toutes les vaches du paysage cornouaillais. Mais, il ne faut pas oublier que l'agriculture, si elle est effectivement productrice de gaz à effet de serre, elle est aussi une partie de la solution au stockage de carbone. Traiter des émissions de gaz à effet de serre uniquement comme un problème sans parler des solutions est un petit peu gênant.

Denez L'HOSTIS

Je suis obligé de récuser le terme de stigmatisation parce que à ce moment là on pourrait dire la même chose des automobilistes, des gens qui habitent dans des bâtiments qui datent d'avant 1975, etc.

Notre volonté est simplement de montrer d'où l'on part, sur la base d'une convention définie par d'autres.

■ Daniel HANOCQ - Adjoint à la mairie du Trévoux

Le diagnostic a le mérite d'identifier les secteurs émetteurs de gaz à effet de serre. Maintenant, comme c'est un bilan global, on peut discuter des choix méthodologiques qui ont été faits et la manière de présenter ces différents flux.

Comment ont été prises en compte les zones humides qui couvrent 10 à 20% des territoires ? Les zones humides sont émettrices de méthane car on a de la décomposition de matières organiques. Est-ce que cela est identifié ? Si oui est ce qu'elle a été mise sur le compte de l'agriculture ?

Nicolas KERLOCH

Pour répondre à la question, les émissions des zones humides sont prises en compte dans le secteur UTCF et non dans l'agriculture. Le solde secteur UTCF est négatif, mais il y a des parties notamment les zones humides, qui émettent des GES.

Nicolas THIBAUT

L'enjeu est vraiment de connaître le territoire, c'est une chance d'avoir une agriculture ou d'avoir des entreprises ou d'avoir des habitants. Chaque habitant, chaque agriculteur, chaque industrie produit du CO₂, ce n'est pas du tout mauvais en soi.

Denez L'HOSTIS

Pour revenir sur l'agriculture, il y a aussi des émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas imputées au secteur mais répercutées sur d'autres secteurs. C'est typiquement le cas du transport des aliments et de la fabrication des engrais qui sont comptabilisés respectivement sur le secteur transports de marchandises et sur le secteur industrie.

L'important est de savoir de quoi est ce qu'on parle et quels sont les chemins de progrès que l'on va mettre en œuvre pour diminuer les GES d'une part et pour augmenter la captation de carbone d'autre part. On part d'un bilan global, qu'il serait intéressant de détailler plus finement par secteurs.

■ Pierre LE BERRE - Vice-président de Quimper Communauté

Quelqu'un a posé la question d'élargir le débat que nous avons aujourd'hui. Personnellement, je pense que nous avons un débat trop technique qui n'intéresse pas la population. Je crois qu'il y a un certain nombre de gens qui sont conscients des problèmes posés aujourd'hui. Ce que souhaite la population, c'est avoir des solutions pratiques et non des discours. Je crois que les gens sont prêts à faire des travaux mais il faudrait une information précise sur ce qui est à faire.

■ Pierre-Yves LE BOURHIS - Association Douar-énergie

Est-ce que vous pensez à quinze ans ? Cinquante ans ou cent ans ? Quand des plans d'occupation des sols sont réalisés, il n'est pas tenu compte de la valeur agronomique des terres à artificialiser. Dans 20 ans il ne va pas manquer de nourriture mais dans 100 ans on ne sait pas. Si dans 100 ans on pense qu'il manquera des terres agricoles car on en consommera toujours un peu, il vaut mieux qu'on consomme des mauvaises terres. J'ai pris un exemple agricole, mais je suis sûr que dans tout ce que l'on va évoquer aujourd'hui, il y a des choses qui sont bien mais qui à long terme auront des effets négatifs. Je sais que pour un élu la vision c'est souvent le lendemain mais, il ne faudra pas se dire dans 50 ans que nous avons fait des erreurs.

■ Martine PETIT – Adjointe au maire à Quimper

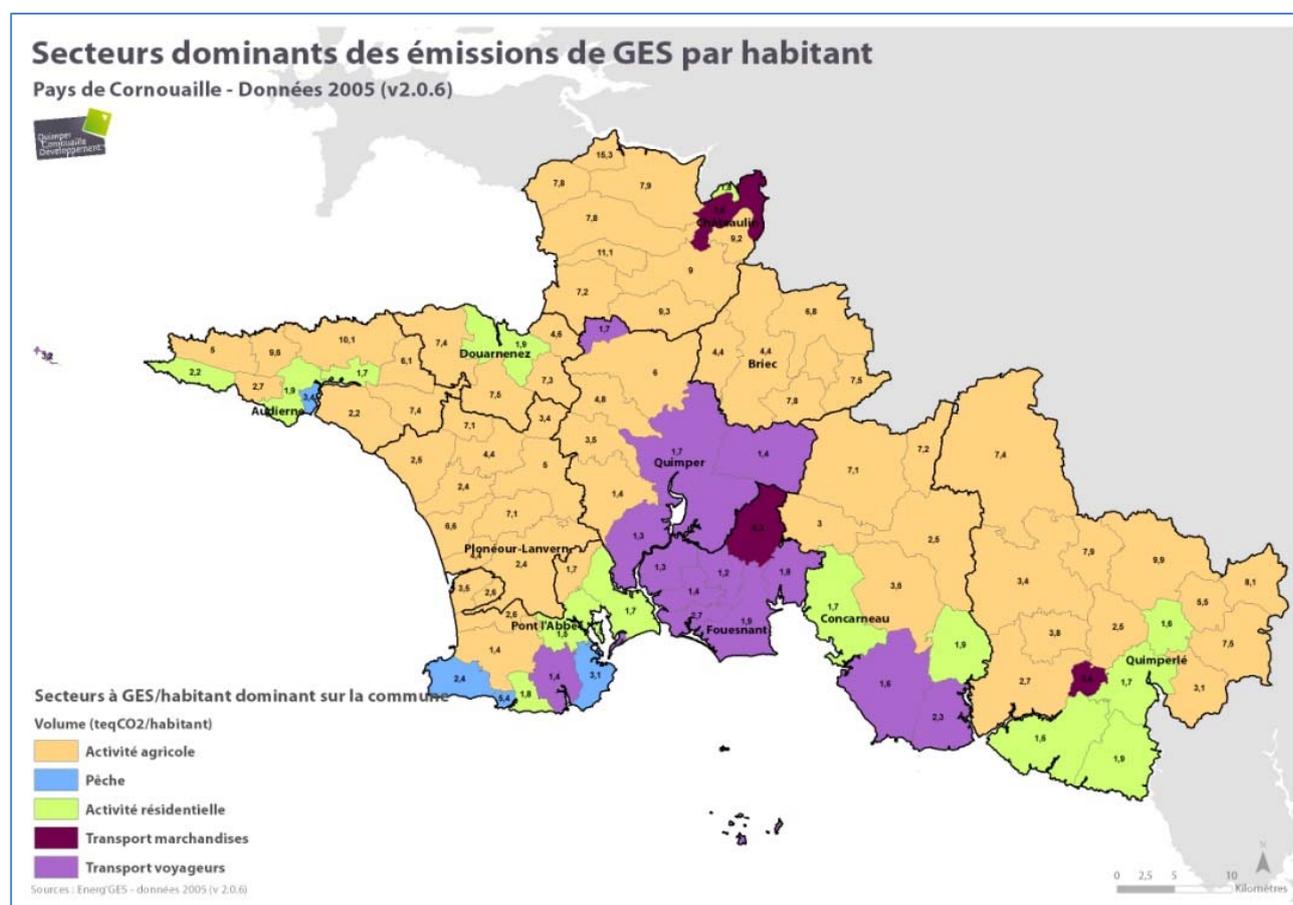
Je rejoins les propos de Pierre Le Berre, il faut être pratique et donner des directions. Il y a pas très loin de chez nous la communauté de communes du Mené dans les côtes d'Armor qui vise l'autonomie énergétique à l'horizon 2020. Ils ont une usine de méthanisation, des éoliennes, du photovoltaïque et ils réalisent des éco-habitats, etc. Ils ont réussi à mobiliser tous les acteurs, aussi bien ceux de l'agriculture que les habitants. Ils se sont projetés dans ce projet de territoire et je pense que c'est ce que nous devons commencer à faire aujourd'hui. Cela nous montre une orientation mais aussi que cela est possible quand tout le monde est mobilisé.

VI Organisation des ateliers

- **Choix des thématiques :**

Au niveau de la Cornouaille, l'**agriculture** (26%), le **résidentiel** (22%) et le **transport de voyageurs** (21%) sont les 3 secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre.

Lorsqu'on analyse ces émissions à la maille communale et que l'on regarde les secteurs les plus dominants sur les 95 communes de Cornouaille, 5 secteurs se détachent : le **secteur agriculture**, le **secteur résidentiel**, le **secteur déplacement des personnes**, le **secteur transports de marchandises** et le **secteur pêche**.



En s'appuyant, sur ce constat, 4 thématiques ont été prioritairement définies pour la journée de concertation :

- **Habitat et urbanisme**
- **Produits agricoles et leurs transformations**
- **Mobilité durable**
- **Transports de marchandises**

- **Déroulé des ateliers**

Chaque atelier était constitué d'un couple d'animateurs comprenant un élu et un technicien, d'un rapporteur et d'un témoin. Les ateliers, d'une durée de 2h, se sont déroulés en 5 temps :

Animateur	Introduction et repositionnement du contexte de l'atelier	25min
	Echange sur les axes de travail : compléter et prioriser	35 min
Témoin	Témoignage	15 min
	Quels sont les freins et les atouts de notre territoire pour répondre aux objectifs ? Echanges sur les orientations et les actions envisageables	35 min
Rapporteur	Récapitulatif des principaux points échangés lors des ateliers	10 min

- **Composition des ateliers par thématique :**

Habitat et urbanisme :

- les animateurs : Pierre Le BERRE (Vice-président Quimper Communauté) et Nicolas KERLOCH (QCD)
- le témoin : Jean Luc PEUZIAT (Directeur de Douarnenez habitat), réhabilitation de 44 logements
- le rapporteur : Sophie DELEPLANQUE (Quimper Communauté)

Produits agricoles et leur transformation :

- les animateurs : Marcel JAMBOU (Vice-Président Cocopaq) et Hervé. GORIUS (Chambre d'Agriculture)
- le témoin : Patrick LESCOP (PDG de BEZY), projet méthanisation Méthanodet à Langolen
- le rapporteur : Jean-Yves CARRE (Chambre d'Agriculture)

Mobilité durable :

- les animateurs : Parick LE NOZAIC (Vice-président Cocopaq) et Thibaut ALNET (CCA)
- le témoin : Anne BUQUEN (CG29), mise en place du télétravail
- le rapporteur : Jean-Luc Rault (Quimper Communauté)

Transport de marchandises :

- les animateurs : Camille KEROUEDAN (SIOCA) et Betty ROBERT (QCD)
- le témoin : Jean-Jacques HENAFF (Président GIE chargeurs de Bretagne)
- le rapporteur : Claude ROSSIGNOL (Conseil de Développement)

- **Objectif des ateliers :**

Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Partager l'état des lieux afin d'obtenir une vision commune du territoire,
- Sensibiliser localement le territoire aux problématiques énergie-climat,
- Prioriser les enjeux,
- Renforcer les partenariats entre collectivités et acteurs socio-économiques autour de cette problématique énergie-climat.



VII Atelier 1 : Habitat et urbanisme

VII.1 Participants :

Prénom	Nom	Structure	Fonction
Dominique	BILLY	EDF collectivité	Directeur du développement
Jean-Yves	BRELIVET	Approche éco-habitat	Président
Lionel	CHABROL	Ener'coop Bretagne	Membre
Erika	DAGORN	Concarneau Cornouaille Agglomération	Chargée de mission habitat
Patrick	DEBAIZE	CC Pays Glazik	Conseiller communautaire
Sophie	DELEPLANQUE	Quimper Communauté	Chargée de mission habitat
Sophie	DE ROECK	Douarnenez Communauté	Chargé de mission Agenda 21
Michèle	FAPPANI	Union locale CLCV	Présidente
Michel	GUILLOUX	Ville de Quimper	Chargé de mission cabinet du Maire
Audrey	HENNEBERT	SAFI	Chargée d'études
Sabine	HUTARECK	Centre social Kermoisan/CCAS de Quimper	Responsable
Christine	JEZEQUEL	BET Breizh.ar.tec	Architecte-urbaniste
Nicolas	KERLOCH	Quimper Cornouaille Développement	Conseiller énergie et plan climat
Pierre	LE BERRE	Quimper communauté	Vice-Président
Daniel	LE BIGOT	Ville de Quimper	Adjoint au Maire
Yannick	LE BRAS	Quimper Communauté /ville de Quimper	Responsable service énergie /sécurité ERP
Denis	LE CORRE	CC Pays Bigouden Sud	Conseiller communautaire
Anthony	LE GARREC	Quimper Cornouaille Développement	Conseiller Info énergie
Cécile	LE GUENNEC	Quimper Cornouaille Développement	Chargée de mission habitat
Julie	MORIN	Cabinet environnement et société	Chargée de mission
Yvonne	PETON	Quimper Communauté	Conseillère communautaire
Jean-Luc	PEUZIAT	OPH Douarnenez Habitat	Directeur
Jean-Claude	SACRE	Concarneau Cornouaille Agglomération	Président

VII.2 chiffres clés du secteur



L'outil Ener'GES

Pour faciliter la mise en œuvre des PCET, la préfecture de région, l'Ademe et le Conseil Régional se sont associés (CPER) pour fournir un outil permettant d'apporter à toutes les collectivités, « obligées » ou non, un socle commun et cohérent d'informations pour quelles engagent leur propre démarche.

C'est un outil qui **évalue** et **modélise** les consommations énergétiques et les émissions de GES. Il est conçu pour permettre la réalisation des profils climat-énergie des territoires.

Cette base de données régionale à l'échelle « communale » couvre les 7 secteurs suivants :

- Transports
- Bâtiments
- Industrie
- Agriculture
- Déchets
- Pêche
- UTC(*)

Année de référence 2005

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

(*) Utilisation des Terres, leur Changements et la Forêt

GES et énergie en Cornouaille

Répartition des consommations d'énergie totales

Secteur	Pourcentage
Industrie	20%
Agriculture	3%
Tertiaire	14%
Résidentiel	39%
Transport de voyageurs	15%
Fret	7%
Déchets	0%
Pêche	2%

Répartition des émissions de GES totales

Secteur	Pourcentage
Industrie	10%
Agriculture	26%
Tertiaire	8%
Résidentiel	22%
Transport de voyageurs	21%
Fret	9%
Déchets	2%
Pêche	2%

Source: Ener'GES-V2.0.6-2005

Précisions méthodologiques spécifiques au secteur : habitat et urbanisme

Le modèle est construit à partir d'une base de données à l'échelle du logement issue du recensement de 1999 et mise à jour.

Cette base de données est construite principalement autour des sources suivantes :

- La base détaillée logement du RGP99, qui forme le socle de la base de données
- Les données annuelles de construction déclarée via les PC dans la base SITADEL
- Le mode d'occupation des sols fourni par Corine Land Cover
- La routine de calcul DACTA (module de distribution aléatoire contrainte des typologies architecturales) développée par Energies Demain à partir de travaux réalisés par un historien de l'architecture

Le modèle assure à partir de cette connaissance fine du parc de logement, une reconstitution des consommations énergétiques.

- **Seuil de représentativité** = masse critique de 1 000 logements ou commune de plus de 2 000 habitants

Données du secteur Habitat

Structure du parc de logements

180 000 Logements
S moy = 100m²

Répartition du nombre de logements non-HLM par type et par période de construction

130 000 Logements
S moy = 105m²

Répartition du nombre de logements HLM par type et par période de construction

15 000 Logements
S moy = 76m²

Source: Insee RGP, 1999 et Stadel 2000-2006

Données du secteur Habitat

Consommations d'énergie primaire par usage et énergie - tout type de logement

69% des consommations d'énergie = besoin de chauffage

Parts de marché des énergies de chauffage - en nombre de logements - résidences principales

Énergie	Pourcentage
Electricité	34%
Fioul	34%
Gaz naturel	21%
Bois	7%
GPL	3%

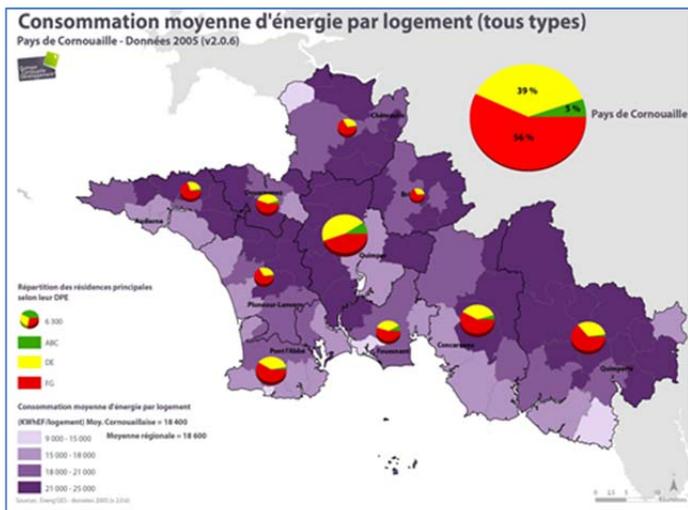
Données du secteur Habitat

Répartition des résidences principales selon la période de construction et le DPE - Méthode 3CL

Période	A,B,C	D,E	F,G
Après 1990	76	30 938	80 316
1976 - 1989			
1949 - 1975			
1916 - 1948			
Avant 1915			

Répartition des résidences principales selon la période de construction et le DPE - Méthode "facture"

Période	A,B,C	D,E	F,G
Après 1990	1 402	87 804	33 722
1976 - 1989			
1949 - 1975			
1916 - 1948			
Avant 1915			

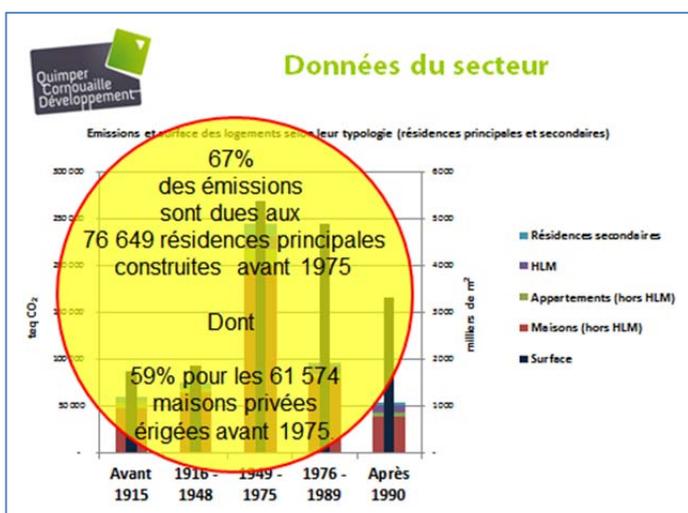


Données du secteur

Facteurs d'émissions pour les différentes énergies de chauffage:

Electricité:	180	geq CO ₂ /kWhef
Fioul domestique:	301	geq CO ₂ /kWhef
Gaz naturel:	231	geq CO ₂ /kWhef
Gaz citerne:	275	geq CO ₂ /kWhef
Bois et sous produits:	0	geq CO ₂ /kWhef

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille



Récapitulatif du secteur

habitat

22% des émissions de la Cornouaille

- Résidences Principales (hors hlm) construites sur la période 49-75
72 000 logements : 51% du nombre total des résidences principales
7 150 000 m² : 49% des surfaces totales des résidences principales
64% des émissions de GES
- Logements HLM
14 000 logements : 10% du nombre total des résidences principales
1 000 000 m² : 7% des surfaces totales des résidences principales
6% des émissions de GES
- Résidences secondaires
30 000 logements et 2 600 000 m²
6% des émissions de GES

Propositions d'enjeux à modifier et à compléter

- 1° Encourager l'emploi des matériaux faiblement émetteurs de GES pour leurs fabrications et leurs transports,
- 2° Identifier et réhabiliter les bâtiments les plus énergivores,
- 3° Lutter contre la précarité énergétique,
- 4° Construire des bâtiments performants,
- 5 Encourager le développement des énergies renouvelables dans/sur les bâtiments,
- 6° Développer l'aménagement durable des quartiers et des zones d'activités.
- 7° ...

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

VII.3 Axes de travail

Après de nombreux échanges, les participants à l'atelier ont reformulé les axes de travail de la manière suivante:

- Encourager l'emploi des matériaux faiblement émetteurs de GES pour leurs fabrications et leurs transports,
- Identifier et réhabiliter les bâtiments les plus énergivores afin notamment de lutter contre la précarité énergétique,
- Encourager le développement des énergies renouvelables dans/sur les bâtiments,
- Développer l'aménagement durable des quartiers et des zones d'activités,
- Accompagner les habitants dans leurs projets de construction ou de réhabilitation et les sensibiliser à l'utilisation de leurs logements,
- Sensibiliser et former les professionnels,
- Mobiliser l'ingénierie financière.

Les 4 axes de travail prioritaires retenus sont :

- ENJEU 1 : Identifier et réhabiliter les bâtiments les plus énergivores afin notamment de lutter contre la précarité énergétique – 19 voix
- ENJEU 2.A : Encourager l'emploi des matériaux localement accessibles, faiblement émetteurs de GES pour leurs fabrications et leurs transports - 7 voix
- ENJEU 2.B: Développer l'aménagement durable des quartiers et des zones d'activités – 7 voix
- ENJEU 2.C : Accompagner les habitants dans leurs projets de construction ou de réhabilitation et les sensibiliser à l'utilisation de leurs logements – 7 voix

VII.4 Témoignage

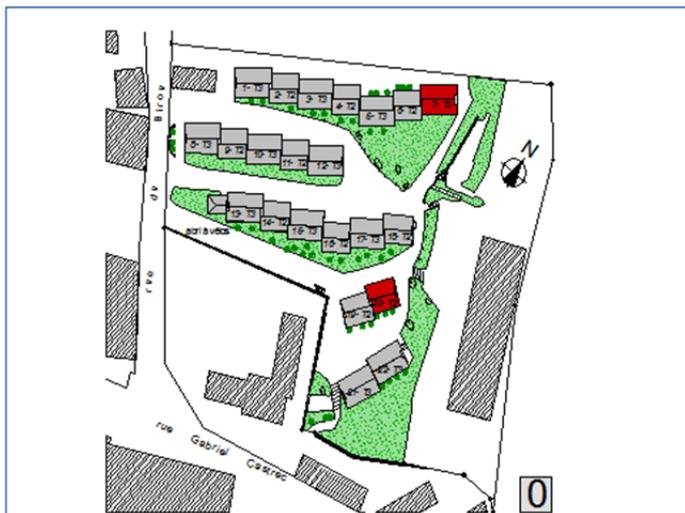
Pour illustrer les actions réalisées localement sur ce secteur, Jean-Luc PEUZIAT, Directeur de Douarnenez habitat, présente l'opération de rénovation de 44 logements de la cité de Menez Birou.



1.600 logements au 31/12/2011

16 logements livrés en 2011
soit 1 % du parc





Attentes et réserves exprimées des locataires

- Fenêtres fermetures
- Isolation phonique/acoustique
- Isolation thermique
- Rénovation cuisine/ salle de bain
- Création local vélo, etc....
- Crainte déménagement, nuisances chantier

- Finalement planchers bois conservés, écrêtement des cloisons, isolation par l'intérieur,
- Déménagement nécessaire et accepté (2 mois) en logement témoin ou vacant.
- Gros investissement social d'accompagnement de DZ habitat.

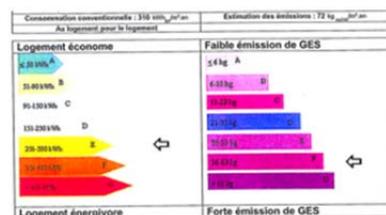




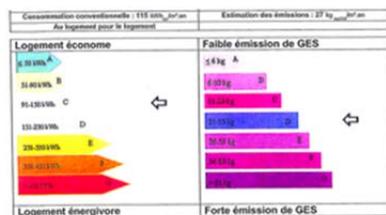
1-3 – Travaux complets (Travaux d'isolation sur le bâti et travaux sur les installations de chauffage et de VMC) :

	Avant travaux (en kWh)	Après travaux (en kWh)	% d'économie
T2 RdC	24 672	10 168	58,8 %
T2 Etage	34 946	7 803	77,7 %
T3 RdC	29 834	11 769	60,6 %
T3 Etage	39 246	9 693	75,3 %

D.P.E avant travaux



D.P.E après travaux



Financement

- Montant total des travaux : 1.411.000 € HT
- Soit : 32.000 €/logement.
- Subventions
 - Région 88.000 €
 - Département 44.000 €
 - Etat 28.600 €
- Emprunts : énergie performance 550.000 €
- Classique réhabilitation 881.000 €

Autres recettes :

- Dégrèvement taxes foncières sur travaux d'économie d'énergie : 76.700 €
- Certificats d'économie d'énergie : 17.218 €

Loyers actuels

- Majoration de 32 % au retour dans le logement.
- Type 2 41 m2 205 €
- Type 3 56 m2 250 €

- Bons retours des locataires sur opération
- Bonne concertation en amont
- Implication organisme dans l'accompagnement de la démarche



VII .3 Propositions d'actions à mettre en œuvre :

Réaliser des visites de sites exemplaires existants sur le territoire et des réunions de sensibilisation à destination des citoyens, des professionnels et des acteurs sociaux au sujet de la rénovation et/ou réhabilitation

Promouvoir le solaire thermique pour la production d'Eau Chaude Sanitaire.

Mise en place d'un cluster regroupant les professionnels locaux pour partager les expériences dans l'éco construction (cf. cluster habitat durable du Morbihan)

Réaliser et distribuer un livret d'accueil aux nouveaux arrivants dans un logement. Ce guide comprendrait les modalités d'usage et d'entretien des appareils de chauffage, de la ventilation et les éco-gestes.

Encourager les habitants à auto-évaluer leurs consommations par le prêt de matériels de comptage d'énergie.

Mettre en place des ateliers d'auto-réhabilitation et/ou d'entretien du logement pour les locataires

VIII Atelier 2 : Produits agricoles et leurs transformations

VIII.1 Participants

Prénom	Nom	Structure	Fonction
Adrien	BINET	CC Pays Bigouden Sud	Conseiller communautaire e
Jean-Jacques	CANEVET	Conseil de Développement du Pays de Cornouaille	Membre
Marie-Josée	CANEVET	Commune de Scaër	Adjointe au Maire
Gérard	CALVAR	CLCV	Membre
Jean-Yves	CARRE	Chambre d'agriculture du Finistère Les jardins solidaires de Kerbellec	Coordonnateur énergie Membre
Pierre	FILY	Quimper Cornouaille Développement	Stagiaire
Hervé	GORIUS	Chambre d'agriculture du Finistère	Coordonnateur GES
Daniel	HANOCQ	Ville du Trévoux	Adjoint au Maire
Marcel	JAMBOU	COCOPAQ	Vice-Président
Ewen	LAGADIC	Quimper Cornouaille Développement	Conseiller CEP
Pierre-Yves	LE BOURHIS	Douar énergie	Membre
Valérie	LE VEZO	Agence Ouest Cornouaille Développement	Chargée de mission
Patrick	LESCOP	Bezy bâtiment et génie civil	Président
Cassien	LOUBIERE	VOL V	Chef de projet
Patrig	MORVEZEN	CFTC	Délégué
Laëtitia	PELLOQUIN	CC Pays Glazik	Chargé de mission économie
Hervé	PRIMA	Quimperlé énergie	Président

VIII.2 chiffres clés du secteur



Prérequis sur l'outil Ener'GES

Pour faciliter la mise en œuvre des PCET, la préfecture de région, l'Ademe et le Conseil Régional se sont associés (CPER) pour fournir un outil permettant d'apporter à toutes les collectivités, « obligées » ou non, un socle commun et cohérent d'informations pour qu'elles engagent leur propre démarche.

C'est un outil qui **évalue** et **modélise** les consommations énergétiques et les émissions de GES. Il est conçu pour permettre la réalisation des profils climat-énergie des territoires.

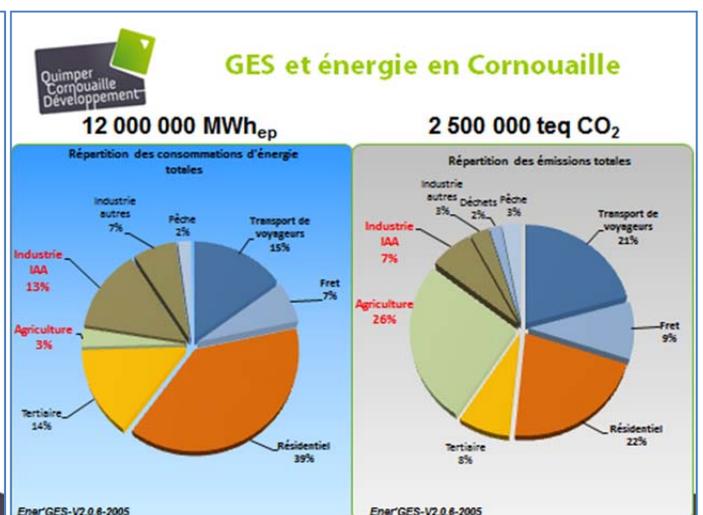
Cette base de données régionale à l'échelle « communale » couvre les 7 secteurs suivants:

- Transports
- Bâtiments
- Industrie
- Agriculture
- Déchets
- Pêche
- UTC(*)

Année de référence 2005

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

(*) Utilisation des Terres, leurs Changements et la Forêt



Précisions méthodologiques spécifiques au secteur : Agriculture

Quimper Cornouaille Développement

- Les émissions liées à l'agriculture peuvent être:
 - **énergétiques** (fonctionnement des engins et des bâtiments agricoles, serres...)
 - **non-énergétiques** (émissions directes de GES, en particulier de N₂O pour les cultures et le léchage et de CH₄ pour le léchage).

↑ Pouvoir de réchauffement par rapport au CO₂ Durée de vie dans l'atmosphère ↑

Source: GEC

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Précisions méthodologiques spécifiques au secteur : Agriculture

Quimper Cornouaille Développement

- Les facteurs d'émissions employés sont issus de la méthodologie reconnue internationalement (GIEC, CORINAIR/EMEP) et ont été retravaillés à partir des données locales disponibles: recensement agricole [agreste], vente d'engrais [UNIFA], enquête aviculture et horticulture [Agreste].
- Périmètre

Méthode sectorielle : Energies Demain

- **Seuil de représentativité** = canton

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Données du secteur: Agriculture

Quimper Cornouaille Développement

En 2010 :

- SAU = **136 042 ha** soit 55% de la surface totale,
- **2 440 exploitations**,
- **4 000 équivalents temps pleins annuels** (Unités de Travail Agricoles),
- **56 ha par exploitation**.

Par rapport à 2000 :

- Baisse de 4,4% de la SAU (-3,9% à l'échelle bretonne et -1% au national),
- Baisse de 29% du nombre d'exploitations,
- Baisse de 27% des équivalents temps pleins annuels,
- Hausse des surfaces par exploitation +35%.

Source : Agreste – DRAAF Bretagne – recensements Agricoles 2010

Données du secteur Agriculture

Sous secteur : élevage

Quimper Cornouaille Développement

Nombre de têtes	Cheptel	UGB*	Part UGB (%)	Coefficient Conversion UGB
Vaches laitières	36 288	36 288	39%	1
Autres Bovins	60 985	25 834	28%	0,42
Porcins	599 278	7 500	8%	0,013
Volailles	7 406 213	20 323	22%	0,0027
Autres	12 441	2 501	3%	0,20
Total	8 115 205	92 446	100%	

Source : Agreste 2007
 *UGB : Unité Gros Bovin

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Données du secteur Agriculture

Sous secteur : élevage

Quimper Cornouaille Développement

Emissions énergétiques et non-énergétiques liées aux activités d'élevage par type de bétail et cheptel associé

170 000 Teq CO₂ 100 000 Teq CO₂ 100 000 Teq CO₂ 75 000 Teq CO₂ 450 000 Teq CO₂

- Machines agricoles
- Bâtiments Bovins
- Bâtiments Porcins
- Bâtiments volailles
- Fermentation entérique
- stockage effet direct
- stockage pertes par volatilisation
- Paturage effet direct
- Paturage pertes par Volatilisation
- Paturage pertes par lixiviation
- UGB* = Unité Gros Bovin

Sous secteur : culture

Quimper Cornouaille Développement

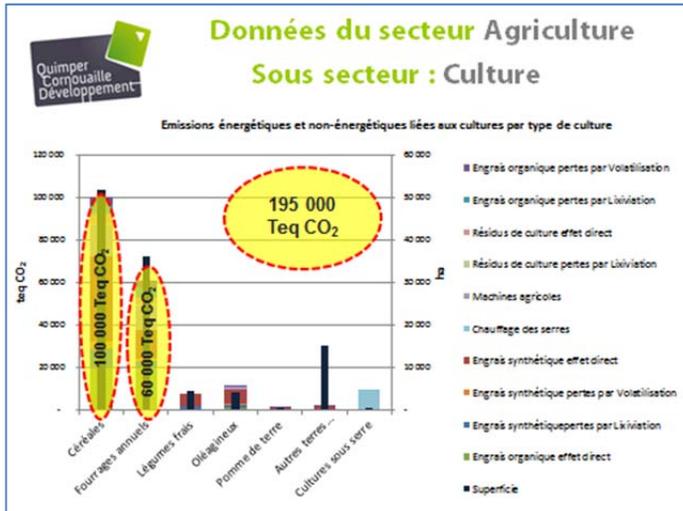
Directe / Indirectes

Apports de N_c Emissions directes Emissions indirectes N₂O Apports de N_{c-1}

Volatilisation NO_x NH₃

Écoulement NH₄⁺ NO₃⁻

Lixiviation



Précisions méthodologiques

spécifique au secteur : Industrie

Les données sources utilisées sont issues de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergies dans l'industrie (2006) du Sessi4, les consommations d'énergie dans les IAA (Agriculture 2006), la base de données de l'ASSEDIC recensant l'emploi salarié (UNISTATIS) et la base complète IREPS.

A défaut de disposer de données communales, les données régionales ont été « ventilées » par commune à partir de la connaissance de l'emploi et par branche industrielle. Cette approche est complétée par une lecture à la commune des émissions réelles recensées dans les registres de l'IREP.

Le périmètre intègre toutes les industries présentes sur le territoire à l'exception de :

- Industries de traitement des déchets qui sont traitées dans la partie Déchets
- Industries de production énergétique dont les émissions sont intégrées dans les facteurs d'émissions.

Les consommations énergétiques et les émissions de GES retenues sont de type direct : elles ne prennent en compte ni le fret et la mobilité quotidienne des salariés (traités dans la partie Transport), ni le traitement des déchets industriels.

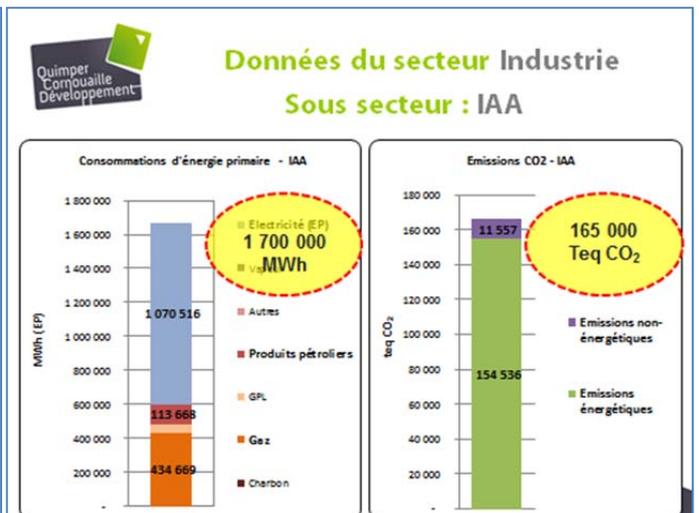
Il ne s'agit donc pas de bilans de « branche » comme on peut le réaliser dans des exercices de type « Bilan Carbone Industrie » ; mais bien d'une analyse des émissions liées uniquement aux procédés.

- **Seuil de représentativité** = EPCI/commune /territoire > 50 000 ha.

Données du secteur IAA

- **193 Entreprises** dont 33 de plus de 50 salariés,
- **8 840 salariés** (dont 1 833 emplois pour la transformation des produits de la mer),
- Réparties de manière équilibrée sur le territoire.

Source : Atlas de Cornouaille – édition 2010-2011-CCI quimper Cornouaille

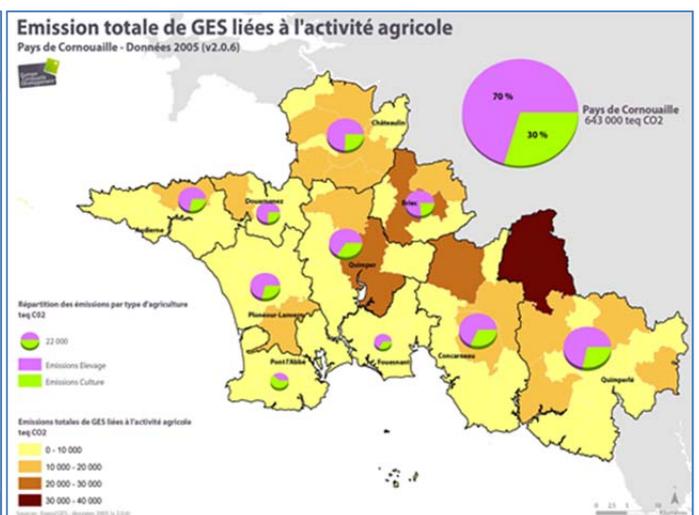


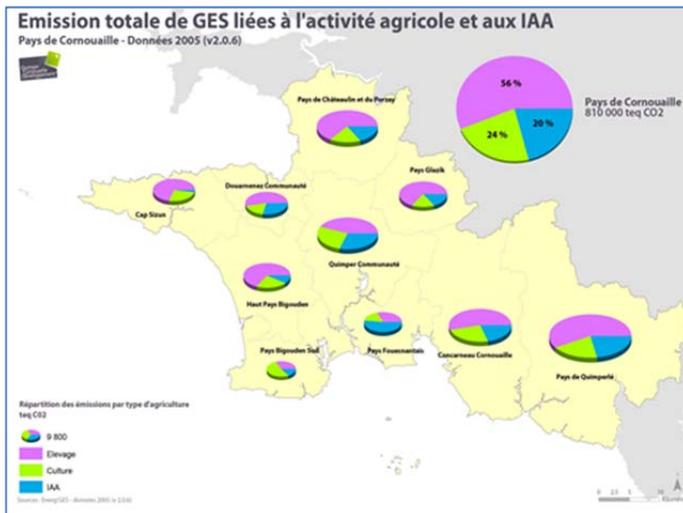
Récapitulatif du secteur Agriculture - IAA

33% des émissions de la Cornouaille

- **L'élevage**: 56% des émissions de GES [450 000 teq CO₂] liées :
 - A la fermentation gastro-entérique des ruminants (38%)
 - Aux stockages des effluents d'élevage avant épandage ou autre(s) valorisation(s) (50%)
- **Culture**: 24% des émissions de GES [195 000 teq CO₂] liées :
 - Aux émissions immédiates des engrais synthétiques et organiques (56%)
 - Aux consommations énergétiques pour les engins agricoles et pour le chauffage des serres (19%)
- **IAA**: 20 % des émissions de GES [165 000 teq CO₂] liées :
 - Aux consommations d'énergie des procédés (93%)
 - Aux fuites des machines frigorifiques

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille





**Propositions d'enjeux
 à modifier et à compléter**

- 1* Encourager l'agriculture raisonnée et de qualité,
- 2* Favoriser et inciter les populations à s'approvisionner localement,
- 3* Développer la maîtrise de l'énergie et la ressource en eau,
- 4* Diversifier l'activité agricole vers les énergies renouvelables,
- 5* Créer et renforcer les puits de carbone
- 6* Améliorer l'efficacité énergétique des procédés industriels
- 7* ...

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme
 de Quimper, Communauté et de Cornouaille

VIII.3 Axes de travail

Après de nombreux échanges, les participants à l'atelier ont reformulé les intitulés de la manière suivante :

- Améliorer les pratiques agricoles afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre
- Favoriser et inciter les populations à s'approvisionner localement
- Développer la maîtrise de l'énergie et la ressource en eau
- Diversifier l'activité agricole vers les énergies renouvelables et intégrer la production d'énergie renouvelable dans les activités agricoles
- Créer et renforcer les puits de carbone
- Améliorer l'efficacité énergétique des procédés industriels
- Etudier les effets de l'alimentation humaine sur les gaz à effet de serre
- Encourager le pâturage sur les zones de broussailles

Les 3 axes de travail prioritaires retenus suite aux votes des participants sont :

ENJEU 1 : Diversifier l'activité agricole vers les énergies renouvelables et intégrer la production d'énergie renouvelable dans les activités agricoles - 18 votes

Freins	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> - Coût d'accompagnement au changement - Rémunérer les puits de carbone - Faire sauter les aspects réglementaires (ZDE...) - Lever les freins de l'acceptation sociétale (méthanisation, éolien...) - Trouver le « minéral » pour la méthanisation - Développer les marchés de l'énergie renouvelable 	<ul style="list-style-type: none"> - Contexte de changement favorable de l'élevage - Coût de l'énergie fossile - Valoriser des terres « non agricoles » (peu productives) - Synergie avec d'autres points environnementaux (valorisation de l'azote du digestat, bocage...) - Inciter l'utilisation des toits agricoles pour du photovoltaïque - Connaître le potentiel des produits à méthaniser (inventaire CG 29)

ENJEU 2 : Améliorer les pratiques agricoles afin de limiter les émissions de GES - 11 votes

Freins	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance insuffisante des meilleures pratiques - Effet contradictoire lié à l'environnement (effet pâturage ?) - Frein réglementaire (effet fixation d'azote atmosphérique // épandage sur cultures) - Résistance du monde agricole au changement (résultat économique...) - Moyens expérimentaux et pédagogiques de la Chambre Agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Economie financière (moins d'achat d'engrais) - Mise en œuvre et effet rapide

ENJEU 3 : Créer et renforcer les puits de carbone - 9 votes

VIII.4 Témoignage

Patrick LESCOP, Président de l'entreprise Bezy, présente le projet de méthanisation Méthanodet à Langolen.

LES CLES

- LES ENTRANTS
- L'UTILISATION DE LA CHALEUR
- LE DIGESTAT
- L'ENVIRONNEMENT

LES ENTRANTS

- GRAISSES IAA:
 - TRISKELL: 300 T
 - SAUPIQUET: 440 T
 - CHANCERELLE: 840 T
 - BRETAGNE VIANDES: 500 T
 - ARMORIC: 300

TOTAL: 2 380 T

DEJECTIONS ANIMALES

- LISER BOVINS: 4500 T
- FUMIER BOVINS: 2150 T

LA CHALEUR

- CREATION SERRE DE 4000 M2 (Roses)
- INVESTISSEMENT DE 500 000 €
- 2 EMPLOIS CREEES
- CHALEUR PRODUITE: 2,3 M KWH/an
- CHALEUR UTILISEE: 1,9 M KWH/an

DIGESTAT

- PLAN D'EPANDAGE: 786 ha
- Maxi: 27 km

BILAN PROJET

- **Economies (TEP): 289**
- Energie électrique injectée: 160
- Thermique vendue: 117
- Transports de boues actuels: 5
- Epandage lisier: 5
- Epandage fumier: 2

BILAN PROJET	DONNES GENERALES
<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses: 32 TEP • Consommation installation: 21 • Transport boues vers Installation: 1 • Epanchage digestat liquide: 8 • Epanchage solide: 1 • Balance: 258 TEP 	<ul style="list-style-type: none"> • 9000 Tonnes • BIOGAZ: 777 000 M3/an • PUISSANCE ELECTRIQUE: 247 kW • 1 Cogénérateur: 250 kWe / 300 kWth • 7810 h/an • Electricité vendue: 1860 kWh/an • Chaleur vendue: 1877 kWh/an •

VIII.5 Propositions d'actions à mettre en œuvre

Axes de travail	Actions
Améliorer les pratiques agricoles afin de limiter les émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la maîtrise des effets de l'alimentation sur les GES bovins - Sollicitation de travaux appliqués en Cornouaille (Ferme expérimentale) - Faire entrer moins d'engrais « fossile » sur le territoire (place de la culture énergétique, type de culture ...) - Définir le type d'agriculture Cornouaillaise (place des cultures énergétiques, types de cultures...) - Capturer le méthane des effluents d'élevage et le valoriser
Favoriser et inciter les populations à s'approvisionner localement	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir des données fiables sur l'approvisionnement local ou « lointain »
Développer la maîtrise de l'énergie et la ressource en eau	<ul style="list-style-type: none"> - Dessalement de l'eau de mer ? lien au schéma 29 sur l'eau
Diversifier l'activité agricole vers les énergies renouvelables <i>Intégrer la production d'énergie renouvelable dans les activités agricoles</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la production d'énergie dans les exploitations - Gestion du bois - Production de méthane - Valorisation des déchets organiques d'origine industriels, agricoles et collectivités du territoire
Créer et renforcer les puits de carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître les systèmes agricoles fixant le carbone (notion de bilan carbone en agriculture) - Amplifier les filières bois et la gestion du bocage
Améliorer l'efficacité énergétique des procédés industriels	<ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer de l'expérience du Pays du Mené - Inventaire des consommateurs de chaleurs (industrie, collectivité)
Etudier les effets de l'alimentation humaine sur les GES	<i>[Non-défini par manque de temps]</i>
Encourager le pâturage sur les zones de broussailles	<i>[Non-défini par manque de temps]</i>
<i>[Non-défini par manque de temps]</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la valorisation de terres peu favorables à l'agriculture

IX Atelier 3 : Mobilité durable

IX.1 Etaient présents

Prénom	Nom	Structure	Fonction
Thibault	ALNET	Concarneau Cornouaille Agglomération	Responsable aménagement
Jean-Pierre	BIGORNE	Quimper Communauté	Vice-Président
Marine	BOURDON	CC Cap-Sizun	Chargée de mission Agenda 21
Anne	BUQUEN	Conseil Général du Finistère	Chef de projet télétravail
Jennifer	CHERUEL	Quimper Cornouaille Développement	Chargée de mission aménagement
Maryse	DANJOU	Les jardins solidaires de Kerbellec	Vice-Présidente
Sébastien	LEGRAND	Quimper Cornouaille Développement	Géo mathématicien
Christiane	LE GUILLOU	CLCV	
Patrick	LE NOZAHIC	COCOPAQ	Vice-Président
Pascal	MORNAT	DDTM 29	Chargé de mission développement durable
Jean-Luc	RAULT	Quimper Communauté	Ingénieur
David	ROUX	Quimper Cornouaille Développement	Conseiller CEP

IX.2 chiffres clés du secteur



Prérequis sur l'outil Ener'GES

Pour faciliter la mise en œuvre des PCET, la préfecture de région, l'Ademe et le Conseil Régional se sont associés (CPER) pour fournir un outil permettant d'apporter à toutes les collectivités, « obligées » ou non, un socle commun et cohérent d'informations pour quelles engagent leur propre démarche.

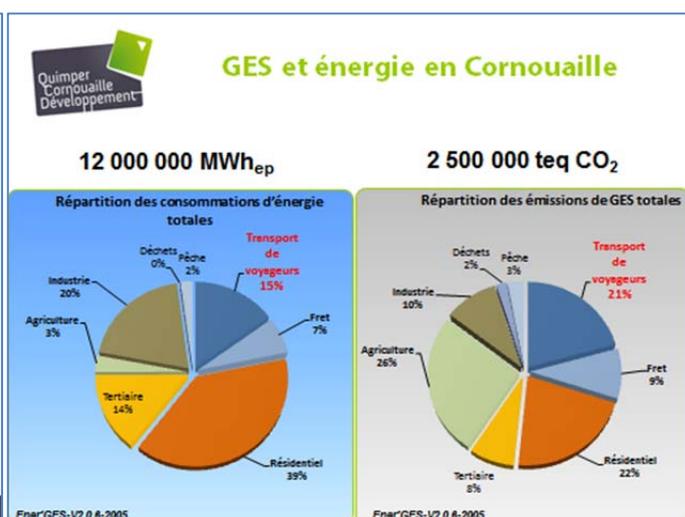
C'est un outil qui **évalue** et **modélise** les consommations énergétiques et les émissions de GES. Il est conçu pour permettre la réalisation des profils climat-énergie des territoires.

Cette base de données régionale à l'échelle « communale » couvre les 7 secteurs suivants :

- Transports
- Bâtiments
- Industrie
- Agriculture
- Déchets
- Pêche
- UTCF(*)

Année de référence 2005

(*) Utilisation des Sotras, leurs Changements et la Forêt



Quimper Cornouaille Développement

Précisions méthodologiques spécifiques au secteur : transport de personnes

Le transport de personnes regroupe les 2 sous-secteurs suivants :

- la **mobilité quotidienne** qui regroupe :

L'ensemble de l'évaluation est issu du modèle MOBITER® construit par Energie Demain. Ce modèle déploie une méthodologie à trois niveaux qui varie suivant le motif considéré :

- les déplacements domicile-travail et domicile-étude connus à partir de données statistiques fines (INSEE RGP99 avec calculs de mise à jour),
- les mobilités pour les achats et les loisirs, obtenues à partir de données statistiques agrégées et différenciées en fonction des caractéristiques du territoire,
- les autres motifs pour lesquels on ne dispose que des données statistiques fortement agrégées pondérées uniquement par la démographie.

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

Précisions méthodologiques spécifique au secteur : transport de personnes

- la **mobilité exceptionnelle**

La mobilité exceptionnelle se définit comme l'ensemble de la mobilité de voyageurs qui n'est pas quotidienne :

- Les déplacements « longues distances » à destination de la Bretagne (touristes français et étrangers);
- Les déplacements « longues distances » réalisés par les Bretons au départ de la Bretagne,
- Les déplacements générés par le rayonnement des touristes à l'intérieur de la région Bretagne;
- Les déplacements « aller » générés par les excursionnistes le week-end

Ces résultats sont obtenus par un traitement des données d'une enquête réalisée par l'Observatoire régional du Tourisme (MORGOAT, 2005), corrigée par des hypothèses sur les principaux bassins touristiques bretons.

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

Précisions méthodologiques spécifique au secteur : transport de personnes

Principe d'additivité et de responsabilité des territoires = Chaque commune se verra donc attribuée la moitié des émissions liées aux déplacements dont elle est l'origine et la moitié de ceux dont elle est la destination. Au contraire, les communes traversées qui « subissent » les déplacements ne portent pas de responsabilités et ne se verront attribuer aucune émission.

Flux 1 : territoire A et C se répartissent la responsabilité du flux. B n'est pas responsable même si le flux y transite

Flux 2 : territoires B et C se répartissent la responsabilité du flux 2

- **Seuil de représentativité** = EPCI/commune/territoire > 20 000 ha.

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Quimper Cornouaille Développement

Données du secteur

→ **4 980 millions de km**

59% mobilité quotidienne
41% mobilité exceptionnelle

Distances parcourues par mode et par type

Mode de transport	Mobilité quotidienne (millions de km)	Mobilité exceptionnelle (millions de km)
Voiture cond	1846	461
Voiture pass	727	983
Transport en commun	267	171
Modes doux	~10	~10
2 roues	~10	~10
Avion	~10	~10
Autre	~10	~10
Multimode	~10	~10

Quimper Cornouaille Développement

Données du secteur Mobilité quotidienne

→ **Prédominance de la voiture**

Perts modes des déplacements par motif – Mobilité quotidienne

Motif	Voiture cond	Voiture pass	TC	Modes doux	2 roues
Autres	50%	25%	4%	19%	2%
Achats	45%	23%	3%	27%	2%
Loisirs	46%	23%	8%	22%	2%
Scolaire	4%	38%	25%	32%	2%
Travail	78%	7%	6%	6%	1%

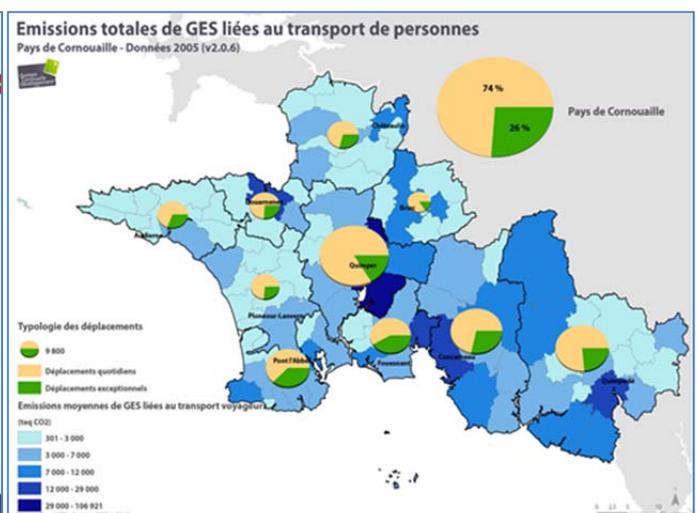
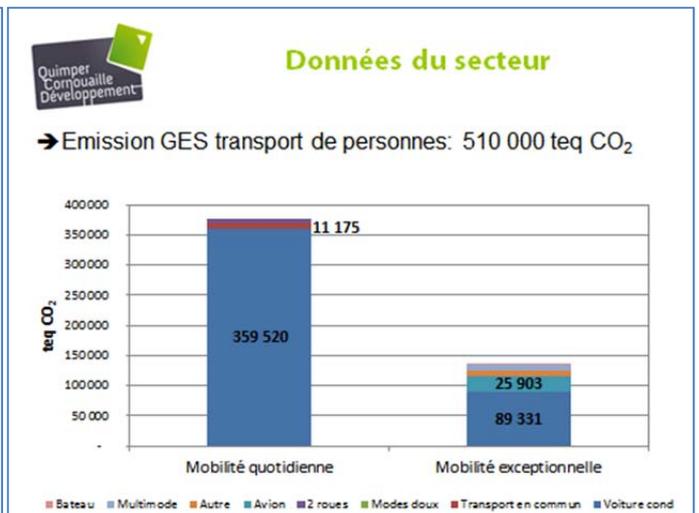
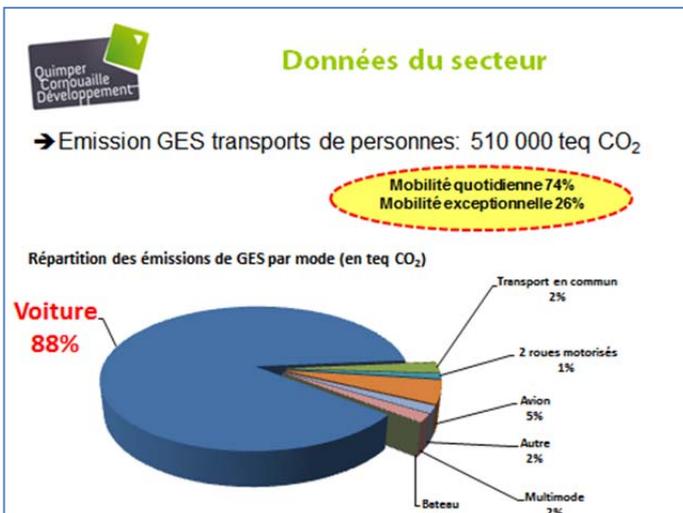
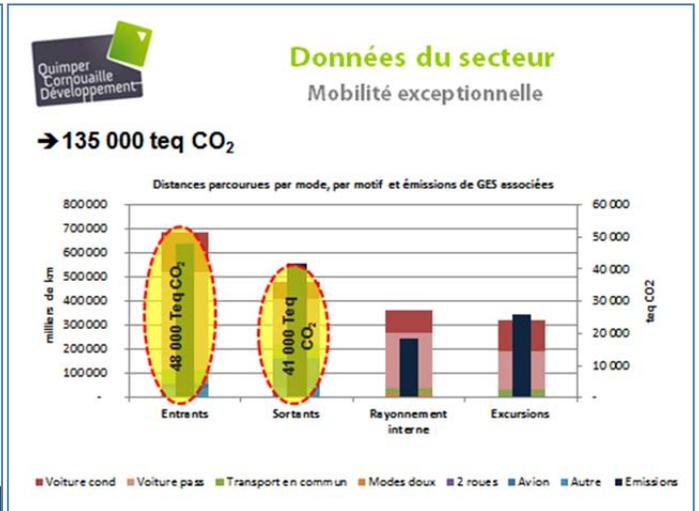
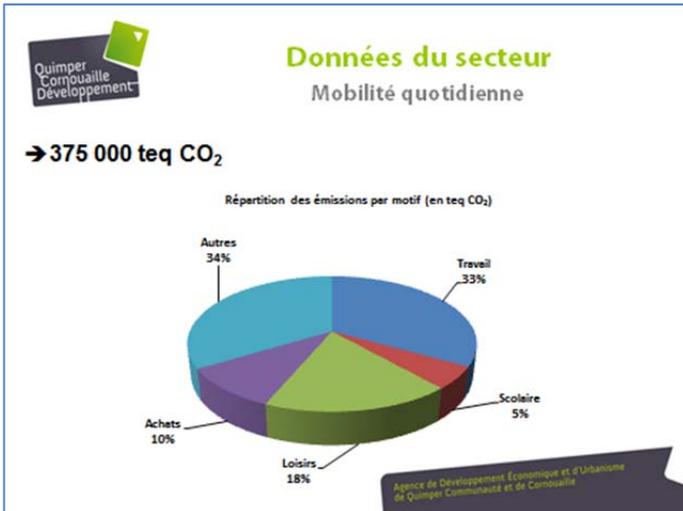
Quimper Cornouaille Développement

Données du secteur Mobilité quotidienne

→ **Une grande majorité des déplacements <10km**

Distance moyenne (départ-arrivée) des déplacements par mode et per motif

Motif	Voiture cond	Voiture pass	TC	Modes doux	2 roues
Travail	15	13	12	8	1
Scolaire	24	11	20	11	1
Loisirs	7	7	6	6	0,7
Achats	7	7	5	6	0,7
Autres	9	9	11	5	0,7





**Propositions d'enjeux
à modifier et à compléter**

- 1* Renforcer la centralité et la polarité des territoires,
- 2* Renforcer l'inter-modalité des réseaux de transport,
- 3* Encourager une utilisation rationnelle de la voiture,
- 4* Saisir les nouvelles opportunités technologiques pour les adapter aux différents besoins,
- 5* Inciter les acteurs locaux à s'engager dans une démarche de mobilité durable.
- 6* ...

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme
de Quimper Communauté et de Cornouaille

IX.3 Axes de travail

Après de nombreux échanges, les participants à l'atelier ont reformulé les intitulés de la manière suivante :

- **Encourager une utilisation rationnelle de la voiture et rationaliser l'utilisation de la voiture en utilisant notamment les transports alternatifs (Transports en commun, modes doux) : démarche citoyenne (pas seulement des politiques publiques)**
- **Renforcer la centralité et la polarité des territoires, action des Schémas de Cohérence Territoriale [SCoT]/interSCoT, politique d'urbanisation. Développer les transports entre les polarités (de centre ville, de quartier...)**
- **Développer l'information / la connaissance des besoins et la multiplicité des réponses disponibles (intermodalité...) / coûts (gratuité ? Tarification incitative)**
- **Inciter les acteurs locaux à s'engager dans une démarche de mobilité durable (breizhgo, sites internet de co-voiturage...)**
- **Renforcer l'inter-modalité des réseaux de transport, notamment pour les déplacements entrants**
- **Saisir les nouvelles opportunités technologiques pour les adapter aux différents besoins**

Les 2 axes de travail prioritaires retenus suite aux votes des participants sont :

ENJEU 1 : Encourager une utilisation rationnelle de la voiture et rationaliser l'utilisation de la voiture notamment avec les transports alternatifs - 10 votes

ENJEU 2 : Renforcer la centralité et la polarité des territoires, action de SCoT /interSCoT, politique d'urbanisation et développer les transports entre les polarités - 6 votes.

IX.4 Témoignage

Anne BUQUEN, en charge du télétravail au sein du Conseil Général du Finistère présente l'expérimentation de télétravail mise en œuvre.

CONSEIL GÉNÉRAL Finistère

TELETRAVAIL



**TELETRAVAIL
LE FINISTERE A LA POINTE !**

Méthéveil CC22

CONSEIL GÉNÉRAL Finistère

Télétravail : contexte de l'expérimentation

L'expérimentation s'inscrit dans le cadre du PDE et plus largement dans la volonté de la collectivité de contribuer aux trois piliers du développement durable

- environnement**
Réduction des déplacements domicile/travail
- économie**
Diminution des coûts de transports
- social**
Meilleure conciliation des temps de vie
Evolution des pratiques managériales

Méthéveil CC22

CONSEIL GÉNÉRAL Finistère

Télétravail : contexte de l'expérimentation

L'esprit dans lequel se met en place le télétravail
Le télétravail est à concevoir dans une logique gagnant-gagnant entre trois parties prenantes :

- Le(la) télétravailleur(se)
- Le Conseil général employeur
- La collectivité citoyenne

Le télétravail n'est pas un « nouveau droit » qui deviendrait un « acquis », mais un mode d'organisation du travail qui permet de répondre à ces critères
Le télétravail est un projet collectif d'une équipe qui implique les télétravailleurs(es) et les non-télétravailleurs (ses)

Méthéveil CC22

CONSEIL GÉNÉRAL Finistère

Télétravail : contexte de l'expérimentation

Les étapes

- Mai 2008 - décembre 2009**
Mission confiée à 4 cadres du CG
Etude des dispositifs de télétravail existants en France et à l'étranger
- Octobre 2009 à juin 2010**
Expérimentation sur la base d'un échantillon représentatif de 27 agents volontaires
- Octobre 2010 à septembre 2011**
Elargissement de l'expérimentation sur la base du volontariat de 9 Directions et/ou service pilotes

Méthéveil CC22

CONSEIL GÉNÉRAL Finistère

Télétravail : contexte de l'expérimentation

Les modalités de télétravail

- ➔ **Le télétravail à domicile 79%**
Le télétravailleur doit résider sur une zone éligible à un accès haut débit. Il bénéficie d'un ordinateur portable configuré à l'identique de son ordinateur fixe de bureau
- ➔ **Le télétravail en télécentre départemental 19%**
CDAS, ATD, permanence d'élus... Le télétravailleur dispose d'une pièce équipée d'un ordinateur fixe
- ➔ **Le télétravail en télécentre partenaire 2%**
Dans des locaux conventionnés avec des partenaires institutionnels (mairies, EPCI..)

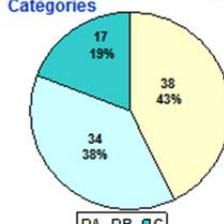
Méthéveil CC22

CONSEIL GÉNÉRAL Finistère

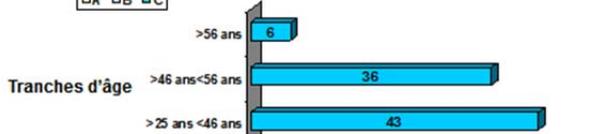
Télétravail : contexte de l'expérimentation

85 télétravailleurs

Catégories



Tranches d'âge



Femmes 62
Hommes 23

Méthéveil CC22

Télétravail : contexte de l'expérimentation

Les métiers exercés par les télétravailleurs

- Travailleurs médico-sociaux
- Conseiller logement
- Conseiller en prévention des risques professionnels
- Assistante de direction
- Gestionnaire des marchés publics
- Assistant/e administratif/ve et financière
- Chef de projet informatique
- Chargé/e de l'emploi
- Formateur
- Encadrants

Expérimentation télétravail

UNE JOURNEE TÉLÉTRAVAILLÉE

C'est une épargne de

- 7 400 KM de trajet
- 123 Heures de conduite
- 1,1 T de CO²

Pour les 85 télétravailleurs

expérimentation télétravail

Ce qui a été démontré :

- Le télétravail est un nouveau mode de travail qui peut être adapté à une collectivité territoriale
- Le télétravail réinterroge l'organisation individuelle et collective du travail,
- Le télétravail est basée sur une relation de confiance entre l'agent, son responsable et le collectif de travail.

Expérimentation télétravail

- **Pour le télétravailleur :**
économie de temps et frais de transport
meilleure conciliation des temps de vie
autonomie et responsabilité dans l'organisation du travail
- **Pour l'organisation et la collectivité :**
clarification des missions et activités
pilotage par objectifs/résultats
dynamique du collectif de travail

Perspectives

- **Le Conseil général moteur et fédérateur du télétravail** des entreprises privées et des collectivités publiques présentes sur le territoire finistérien.
- **Le télétravail : un atout pour :**
 - le développement économique et l'expansion du territoire
 - Le développement et l'usage des technologies numériques
 - combattre la désertification de certaines zones rurales
 - maintenir l'attractivité de l'emploi pour des entreprises dont le centre de décision est hors Finistère
 - Favoriser l'amélioration des conditions de travail et le rééquilibrage des temps de vie

IX .5 Propositions d'actions à mettre en œuvre

Installer sur les parkings publics des bornes de rechargement électrique pour les voitures électriques

X Atelier 4 : Transports de marchandises

X.1 Participants :

Prénom	Nom	Structure	Fonction
Marc	ANDRO	Quimper Communauté	Vice-Président
Stéphane	DAIGNE	Quimper Communauté	Directeur service déplacement-voirie
Olivier	DESBOIS	STEF Transport Quimper	Directeur
Jacques	GONIDEC	Quimper communauté	Animateur énergie climat
Jean-Jacques	HENAFF	SAS Jean Hénaff Production	Président
Camille	KEROUEDAN	SIOCA	Chargé de mission
Brigitte	LE CAM	SYMESCOTO	Conseillère communautaire Quimper Co
Jocelyne	L'HYVER	Quimper communauté	Chargé mission Agenda 21
Betty	ROBERT	Quimper Cornouaille Développement	Chargée de mission Agenda 21
Claude	ROSSIGNOL	Conseil de Développement Pays de Cornouaille	Membre

X.2 chiffres clés du secteur



Prérequis sur l'outil Ener'GES

Pour faciliter la mise en œuvre des PCET, la préfecture de région, l'Ademe et le Conseil Régional se sont associés (CPER) pour fournir un outil permettant d'apporter à toutes les collectivités, « obligées » ou non, un socle commun et cohérent d'informations pour qu'elles engagent leur propre démarche.

C'est un outil qui **évalue** et **modélise** les consommations énergétiques et les émissions de GES. Il est conçu pour permettre la réalisation des profils climat-énergie des territoires.

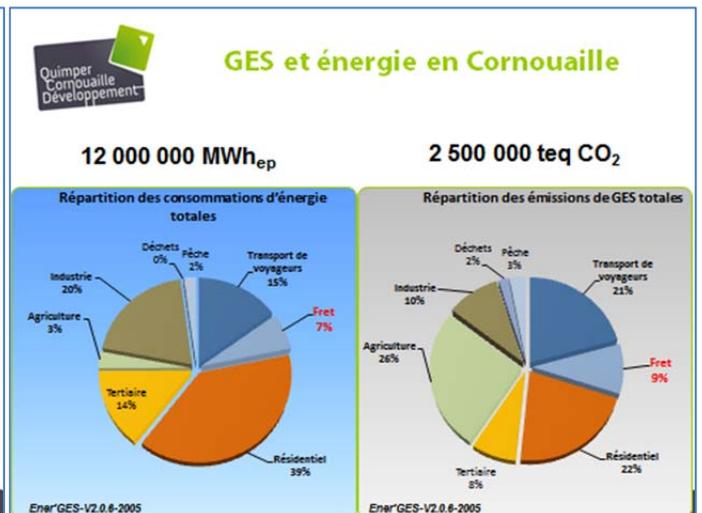
Cette base de données régionale à l'échelle « communale » couvre les 7 secteurs suivants:

- Transports
- Bâtiments
- Industrie
- Agriculture
- Déchets
- Pêche
- UTC(*)

Année de référence 2005

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

(*) Utilisation des Terres, leurs Changements et la Forêt



Précisions méthodologiques spécifiques au secteur : transport de marchandises

Quimper Cornouaille Développement

- Les données proviennent de la base de données nationale Sitram-2006 croisée avec l'activité de chaque commune par secteurs d'emplois.
- Le modèle détermine ensuite une répartition modale et les distances parcourues (en t.km) puis les consommations d'énergie et les émissions de GES correspondantes à partir de facteurs d'émissions.
- Principe d'additivité et de responsabilité des territoires = répartition des flux de marchandises générées et attirées

Flux 1: territoire A et C se répartissent la responsabilité du flux 1. B n'est pas responsable même si le flux y transite

Flux 2: territoire B et C se répartissent la responsabilité du flux 2

- **Seuil de représentativité** = EPCI/commune/territoire > 50 000 hab.

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

Données du secteur

Quimper Cornouaille Développement

→ environ 13 000 kT : Autant de tonnages entrants que sortants soit 6 500 kT

Tonnages de marchandises (entrants et sortants) par mode et typologie

■ Produits agricoles et alimentaires
■ Produits énergétiques
■ Minerais et matériaux de construction
■ Engrais et chimie
■ Produits manufacturés, transport, divers

- ROUTE:** 10 500 kT (83% des flux)
- FER:** 500 kT (4% des flux)
- MER:** 1 500 kT (11% des flux)

Données du secteur

Quimper Cornouaille Développement

Flux de marchandises (entrants et sortants) par mode et typologie

■ Produits agricoles et alimentaires
■ Produits énergétiques
■ Minerais et matériaux de construction
■ Engrais et chimie
■ Produits manufacturés, transport, divers

Données du secteur

Quimper Cornouaille Développement

Distance moyenne par typologie et par mode

■ Produits agricoles et alimentaires
■ Produits énergétiques
■ Minerais et matériaux de construction
■ Engrais et chimie
■ Produits manufacturés, transport, divers
■ Distance moyenne / mode

Données du secteur

Quimper Cornouaille Développement

→ Émissions de GES = 230 000 teq CO₂

Répartition GES / mode:

- ROUTE : 55%
- MER : 29%
- AIR : 14%
- FER : 3%

■ Fer
■ Route
■ Voies Navigables
■ Air
■ Mer

- Produits manufacturés, transport, divers: 14%
- Engrais et chimie: 14%
- Produits agricoles et alimentaires: 62%

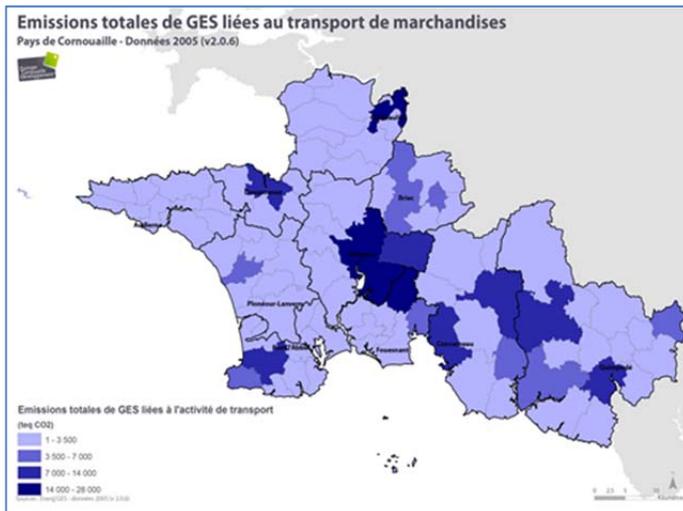
Récapitulatif du secteur

Quimper Cornouaille Développement

Transport de marchandises **9% des émissions de la Cornouaille**

- **Le transport routier** (distance moyenne = 95 km)
55% des émissions de GES et 83% du tonnage de marchandises
- **La mer** (distance moyenne = 2 895 km)
29% des émissions de GES et 11% du tonnage de marchandises
- **L'air** (distance moyenne = 3 483 km)
14% des émissions de GES et 0,5% du tonnage de marchandises
- **Le fer** (distance moyenne = 376 km)
0,3% des émissions de GES et 4% du tonnage de marchandises

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille



Propositions d'enjeux à modifier et à compléter

- 1° Améliorer la gestion et l'organisation des flux de marchandises sur le territoire,
- 2° Optimiser les flux de marchandises notamment sur les premiers et sur les derniers kilomètres,
- 3° Encourager le transfert de la route vers les autres modes de transport faiblement émetteurs de GES,
- 4° ...

Agence de Développement Économique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

X.3 Axes de travail

Après de nombreux échanges, les participants à l'atelier ont reformulé les intitulés et hiérarchisé les enjeux de la manière suivante :

ENJEU 1 : améliorer la gestion des flux notamment sur les derniers kilomètres

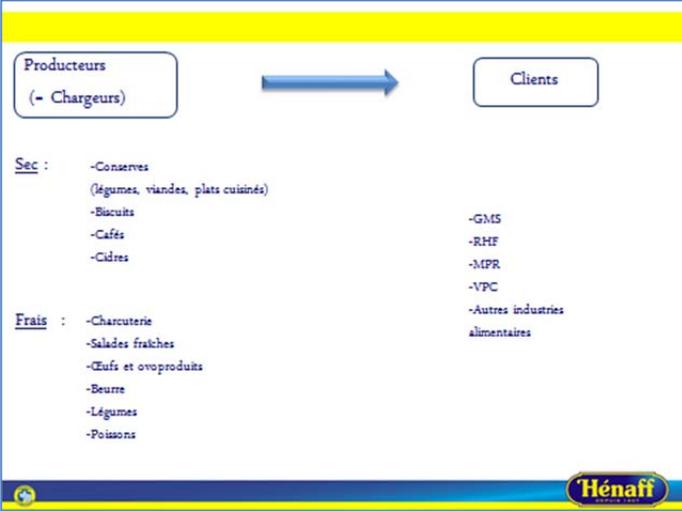
ENJEU 2 : favoriser les modes de transports faiblement émetteurs de GES

Freins	Atouts
<ul style="list-style-type: none"> - Réseau rail - Eloignement des grands centres de consommation - Manque de foncier 	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises attachées à leur territoire - Accès à la mer par les ports de Cornouaille - Premiers efforts de mutualisation - Cluster agro-alimentaire

X.4 Témoignage

Jean-Jacques HENAFF, président du GIE chargeurs pointe de Bretagne partage son expérience de mutualisation de logistique.





La situation actuelle : cas des produits secs



Evolution des livraisons vers les GMS :

- Morcellement des commandes (palettes mille-feuilles)
- Raccourcissement des délais pouvant aller jusqu'au JUSTE A TEMPS (3 fois /semaine)



Les politiques de nos clients sont diverses

- Politique d'entreposage
Ex : SOCAMAINE, SYSTÈME U
- Cross docking
- Commandes alloties
- Commandes directes des magasins



Les politiques de nos clients sont diverses

- Politique d'entreposage
Ex : SOCAMAINE, SYSTÈME U
- Cross docking
- Commandes alloties
- Commandes directes des magasins



Notre démarche :

La mutualisation logistique à l'initiative des chargeurs



Pendant des années

VOX CLAMANTIS IN DESERTO



HÉNAFF était dans l'impossibilité de livrer les HM Géant de Paris, faute de délai suffisant entre la réception des commandes et le départ des camions de ...QUIMPER.

Serions-nous contraints de délocaliser un atelier de préparation des commandes des produits frais à VANNES ?



En mai 2009, Loïc HÉNAFF intervient auprès du SIOCA (M. Jos LE GAL) qui a tout de suite compris que l'efficacité de la supply chain (coûts, délais) était stratégique pour nos industries alimentaires situées à l'Ouest de QUIMPER.



Etude confiée à
SUPPLY CHAIN MASTERS



Thierry JOUENNE
Professeur-associé au CNAM

53 entreprises contactées

dont 46 mareyeurs (32 de l'Ouest Cornouaille
+ 14 de Concarneau)

Voir rapport final du 30/06/10
Sur www.sioca.fr

Hénaff

Hénaff

Concernant les produits frais, il est prévu de regrouper des expéditions à TI LIPIG.

Les mareyeurs ne donnent pas suite.
La CCI est très réticente.

Cependant l'étude a fait apparaître :

- que chaque jour, pour la ramasse du poisson entre les ports et les ateliers de marée, les camions effectuent un parcours équivalent à PARIS – MOSCOU
- qu'il serait possible en mutualisant les ramasses d'économiser 17 camions
- qu'il y aurait un gain de temps pour les préparations de commandes

Concertation des entreprises bretonnes du sec (conserves, biscuits) et des entreprises fabriquant des produits frais (en Cornouaille)

Hénaff

Hénaff

Création d'un groupement d'intérêt économique

GIE Chargeurs Pointe de Bretagne

Entre :

- La société CHANCERELLE de Douarnenez
- La société JEAN-FRANÇOIS FURIC de Saint-Guérolé
- La société LOCMARIA (siège à Rennes)
- La société ALTHO de Saint-Gérand
- La société HÉNAFF de Pouldreuzic



Hénaff

Hénaff

Fort soutien du SIOCA et du Pays de Cornouaille

Aujourd'hui et ceci depuis le mois d'octobre dernier
HÉNAFF + LOCMARIA + ALTHO mutualisent leurs envois vers 2
entrepôts de Carrefour trois fois par semaine.

Bientôt 2 000 palettes

Des mutualisations démarrent vers SYSTÈME U, ED et bientôt
AUCHAN

Hénaff

Hénaff

D'autres entreprises vont nous rejoindre dans les semaines à venir.

Ex : notre flux vers Carrefour intégrera deux entreprises dans la région
de Nantes.

Autres chantiers en cours :

- Magasins en livraison directe
- Produits frais

Hénaff

Hénaff

Notre philosophie :

- elle est différente de celle des prestataires logistiques qui ont pour
objectif l'optimisation de leurs barycentres
- nous voulons servir nos entreprises
- et donc servir notre territoire

...en conservant la maîtrise des flux
et en mutualisant nos expéditions chaque fois que c'est possible.

Nous pouvons ainsi atténuer les surcoûts importants dus aux
fractionnement des commandes
(Coût de préparation des commandes + coûts de transport)

Hénaff

Hénaff

<p>Aujourd'hui il est admis qu'en moyenne les camions circulent pleins seulement au 2/3.</p> <p>Ce qu'il faut faire c'est améliorer le remplissage des camions.</p> <p>C'est là l'objectif du GIE Chargeurs Pointe de Bretagne</p>	<p>Malheureusement</p> <p>-Avec la multiplication des « drive » (700 à fin 2011) et le développement des ventes via Internet, le nombre de camions va inexorablement se développer</p> <p>-Par ailleurs la taxation des kilomètres (écotaxe transport) sera une mesure de démenagement du territoire</p>
	

X.5 Propositions d'actions

Réaliser une étude sur le potentiel de fret par cabotage maritime au départ d'un port de Cornouaille (couplage avec transports de voyageurs).
Valoriser les sociétés de transport ayant signé la charte CO ₂ de l'ADEME
Prévoir une plateforme rail/route en Cornouaille (Prévoir une réserve foncière au niveau de Rosporden)
Imaginer un TGV ultra frais pour le poisson (comme il y a eu des tgv de la poste) qui partirait de Pluguffan, chargerait à Rosporden et à Lorient et pourrait ainsi livrer rapidement en des lieux éloignés du poisson frais
Etudier la position judicieuse de plateforme de regroupement routier et aussi de plateforme multimodale (route/rail/mer). Anticiper dès à présent la réservation d'emprises foncières sur ces zones favorables
Développer des solutions logistiques, performantes, innovantes et durables
Mutualiser les chargeurs pour les flux entrants et sortants de Cornouaille ainsi que pour les derniers kilomètres
Aider financièrement les initiatives audacieuses et judicieuses afin qu'elles servent d'exemples
Assurer la pérennité de l'approvisionnement en sable par bateau au port du Corniguel à Quimper
Favoriser la négociation entre les chargeurs et les clients (notamment les GMS) afin de massifier les livraisons

XI Synthèse des axes de travail prioritaires

Après les ateliers, les rapporteurs ont restitué les débats tenus en ateliers.



Atelier 1 Habitat et urbanisme	ENJEU 1	-Identifier et réhabiliter les bâtiments les plus énergivores afin de notamment lutter contre la précarité énergétique
	ENJEU 2.A	-Encourager l'emploi des matériaux faiblement émetteurs de GES pour leurs fabrications et leurs transports
	ENJEU 2.B	-Développer l'aménagement durable des quartiers et des zones d'activités
	ENJEU 2.C	-Accompagner les habitants dans leurs projets de construction ou de réhabilitation et les sensibiliser à l'utilisation de leurs logements
Atelier 2 Produits agricoles et leurs transformations	ENJEU 1	-Développer la production d'énergie renouvelable comme diversification aux activités agricoles
	ENJEU 2	-Améliorer les pratiques agricoles afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre
	ENJEU 3	-Créer et renforcer les puits de carbone
Atelier 3 Mobilité durable	ENJEU 1	-Rationaliser l'utilisation de la voiture en utilisant notamment les transports alternatifs et les démarches citoyennes
	ENJEU 2	- Renforcer la centralité et la polarité des territoires afin de développer les transports en communs
Atelier 4 Transports de marchandises	ENJEU 1	-Améliorer la gestion des flux de marchandises, notamment sur les derniers kilomètres
	ENJEU 2	-Favoriser les modes de transports faiblement émetteurs de gaz à effet de serre

XII Conclusions

XII.1 Nicolas THIBAUT

En tant qu'acteur extérieur, cette première journée d'échanges montre des envies d'agir ensemble et des acteurs prêts à se mobiliser. C'est une première étape qui ne peut s'arrêter aux travaux d'aujourd'hui.

Quelle suite à donner à ces ateliers ?

On voit que sur certains ateliers notamment l'urbanisme ou la mobilité, il y a clairement une compétence des collectivités. Après il y a d'autres sujets plus transversaux, dont les acteurs du territoire peuvent se saisir, le transport de marchandises et l'agriculture en sont des bons exemples. Il faudra certainement approfondir les thématiques et renforcer ces groupes en allant chercher les absents de cette journée. La formalisation d'un club climat pourrait être une manière de continuer à échanger au niveau du territoire.

Aujourd'hui, vous êtes un territoire qui a le potentiel pour changer les choses.

XII.2 Denez L'HOSTIS



Je tire un bilan positif de cette journée. Nous avons montré notre capacité à travailler ensemble sur des sujets qui ne sont pas toujours faciles à traiter et pour lesquels l'on retrouve parfois des antagonismes particulièrement virulents. Je constate que nous sommes capables par exemple entre écologistes et agriculteurs de discuter de ces préoccupations et d'aller dans des directions qui peuvent être très convergentes.

Je pense qu'il va falloir que nous nous mobilisions encore plus sur un certain nombre de domaines. On a bien vu que la frustration peut l'emporter parce qu'on n'a pas des réponses toutes faites. Le chemin est particulièrement long. Je compte sur l'agence de Quimper

Cornouaille Développement pour continuer à travailler sur cette thématique, par des ateliers peut être plus approfondis, par des thématiques qui soient plus resserrées.

Il faut montrer que l'on est capable d'être des pionniers dans cette réflexion territoriale. Il faut dire que la Cornouaille existe, y compris sur les énergies marines renouvelables.

XII.3 Bernard POIGNANT



Je voudrais remercier l'Agence qui petit à petit s'installe dans le paysage cornouaillais. Depuis cinquante ans, avec l'ancien comité d'expansion et le Pays de Cornouaille, le territoire a toujours eu un cadre de travail en commun.

Maintenant, c'est l'agence de développement économique et d'urbanisme qui travaille pour la Cornouaille sur l'énergie, le numérique très haut débit, la politique touristique, la gestion des contrats avec la région et demain le contrat de projets avec l'état.

J'ai entendu Denez ce matin dire que nous avons un peu d'avance semble-t-il. Il faut garder cette avance et que la Cornouaille soit fière de se lancer dans ce domaine. Ensuite, il faut que l'esprit cornouaillais imprègne ce travail. Au-delà des fonctions des uns et des autres, au-delà des opinions des uns et des autres, au-delà des métiers exercés, il y a sur certains sujets des possibilités de travail en commun. Cet esprit, il faut le conserver, le préserver car il n'existe pas dans toutes les régions.

A ce titre, l'énergie, peut-être un élément fédérateur de la Cornouaille.

Ce matin quelqu'un a dit, on aurait pu être mieux associé, prenons cette journée comme le début d'une route longue. J'ai cette conviction que l'énergie au XXI^{ème} siècle est un enjeu vital. L'énergie a des conséquences sur notre façon de vivre, sur l'économie en général, sur nos modes de production, de déplacement, de résidence. Nous n'échapperons pas à cette question dans les années qui viennent. Quelqu'un a dit également ce matin que les élus ne s'occupent que du lendemain et pas du long terme. C'est totalement inexact. L' élu est tiraillé en permanence entre le quotidien du lendemain que lui impose le citoyen et sa vision qu'il a du long terme. Et l'énergie fait partie des dossiers de long terme.

Un des axes, peut-être le plus facile à mettre en œuvre, est d'économiser. Qu'il s'agisse du logement ou du transport on peut progresser sur ce terrain. En parallèle, il faut développer la production des énergies renouvelables.

Maintenant, nos concitoyens sont attachés à un certain confort en grande partie acquis avec le développement de l'électricité. Regardez dans vos foyers, il y a 50 ans, il n'y avait souvent qu'une ampoule. Il n'y avait pas de frigo, pas de congélateur, pas de micro-ondes, pas de machine à laver le linge, pas de machine à laver la vaisselle, pas d'ordinateur, pas de téléphone portable, etc. Les gens n'ont pas envie de renoncer à tout ce confort. Il faut donc gérer cette exigence qu'ont nos concitoyens et en même temps que l'intérêt général de la société.

Ainsi, il convient de sensibiliser, informer et communiquer, comme cela a souvent été mentionné aujourd'hui. Il faut sans cesse répéter car cet effort ne se fera pas qu'avec les élus mais collectivement en associant tout le monde.

Merci d'avoir participé à cette journée. On m'a demandé de conclure mais il n'y a pas de conclusion, c'est le début d'un long chemin.

Le contexte énergétique breton associé aux nouvelles obligations règlementaires, ont convaincu les collectivités cornouillaises à s'engager une réflexion territoriale sur l'énergie et le changement climatique.

Encouragé par les quatre territoires cornouillais, obligés de réaliser des Plans Climat Energie Territoriaux, l'ensemble des Territoires de la Cornouaille a souhaité disposer d'un état des lieux énergétique et d'un bilan carbone.

En s'appuyant sur ce premier Profil Climat Energie de la Cornouaille, un premier temps de concertation a été organisé le 12 avril 2012 à Quimper. Une centaine de personnes : élus, techniciens, acteurs socio-économiques, ont participé à ce premier rendez-vous d'échange autour de quatre ateliers :

- Habitat et urbanisme
- Produits agricoles et leurs transformations
- Mobilité durable
- Transports de marchandises

Pour aller plus loin : « le Profil Climat énergie de la Cornouaille » est téléchargeable sur le site internet de Quimper Cornouaille Développement à l'adresse suivante : www.quimper-cornouaille-developpement.fr/index.php/Energie/Plan-Climat-Energie-Territorial



Projet soutenu par l'état, le Conseil Régional de Bretagne, l'ADEME et le Conseil Général du Finistère



Rédaction : Nicolas Kerloch
 Conception et réalisation : Nicolas Kerloch
 Quimper Cornouaille Développement – Décembre 2012

Agence de Développement Economique et d'Urbanisme de Quimper Communauté et de Cornouaille

3 rue Pitre Chevalier – CS 40002 – 29018 Quimper Cedex

Tel 02 98 10 34 00 – Fax 02 98 10 34 10

www.quimper-cornouaille-developpement.fr